

QUÉBEC/CANADA
MANDELA ACCUEILLI
EN HÉROS A 13



WEEK-END
LA FACE CACHÉE DE
FRANCE D'AMOUR C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998 www.lesoleil.com

Québec mise deux fois moins

L'organisation des
Jeux de 2002 coûtera
1,5 milliard \$ US
à Salt Lake City

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les Jeux olympiques d'hiver de 2002 coûteront au moins 1,45 milliard \$ US à Salt Lake City, soit un demi-milliard de plus que ce que prévoit Québec pour les Jeux de 2010.

Si on convertit ces coûts en devises canadiennes, Salt Lake City 2002 déboursera 2,2 milliards \$ CAN pour la présentation des Jeux d'hiver. C'est plus du double que ce que propose Québec 2010, qui planifie des dépenses de 945 millions \$ pour des Jeux qui auront lieu huit ans plus tard.

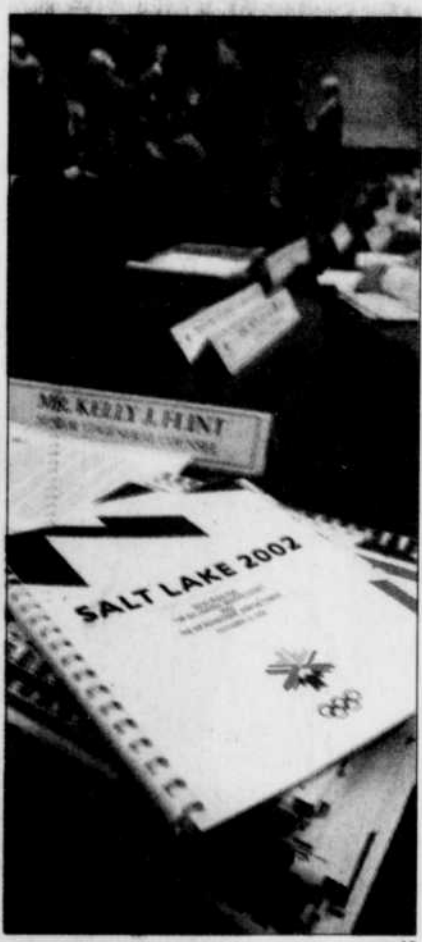
« Ce budget est limité aux dépenses qui sont essentielles au succès de la tenue des Jeux d'hiver olympiques et para-olympiques. Après plusieurs phases de réduction du budget, nous pouvons dire que les dépenses estimées ne contiennent ni gras, ni surabondance », a affirmé hier le président de Salt Lake City 2002, Frank Joklik, par la voie d'un communiqué.

Salt Lake City prévoit toutefois autant de dépenses que de revenus, et a donc présenté un budget équilibré, hier, aux membres de son conseil d'administration, qui devront en disposer le 8 octobre.

Ce budget prévoit des dépenses frôlant celles des Jeux d'été d'Atlanta, qui n'ont coûté que 300 millions \$ US de plus, et dépassant de 400 millions \$ celles des Jeux de Nagano.

Les Jeux japonais ont toutefois bénéficié d'une aide de 500 millions \$ du gouvernement qui n'a pas été intégrée au budget.

Selon les documents obtenus par LE SOLEIL, les prévisions des coûts des Jeux de 2002 ont connu une flambée avec les années. En 1989, la première ébauche budgétaire du cahier de candi-



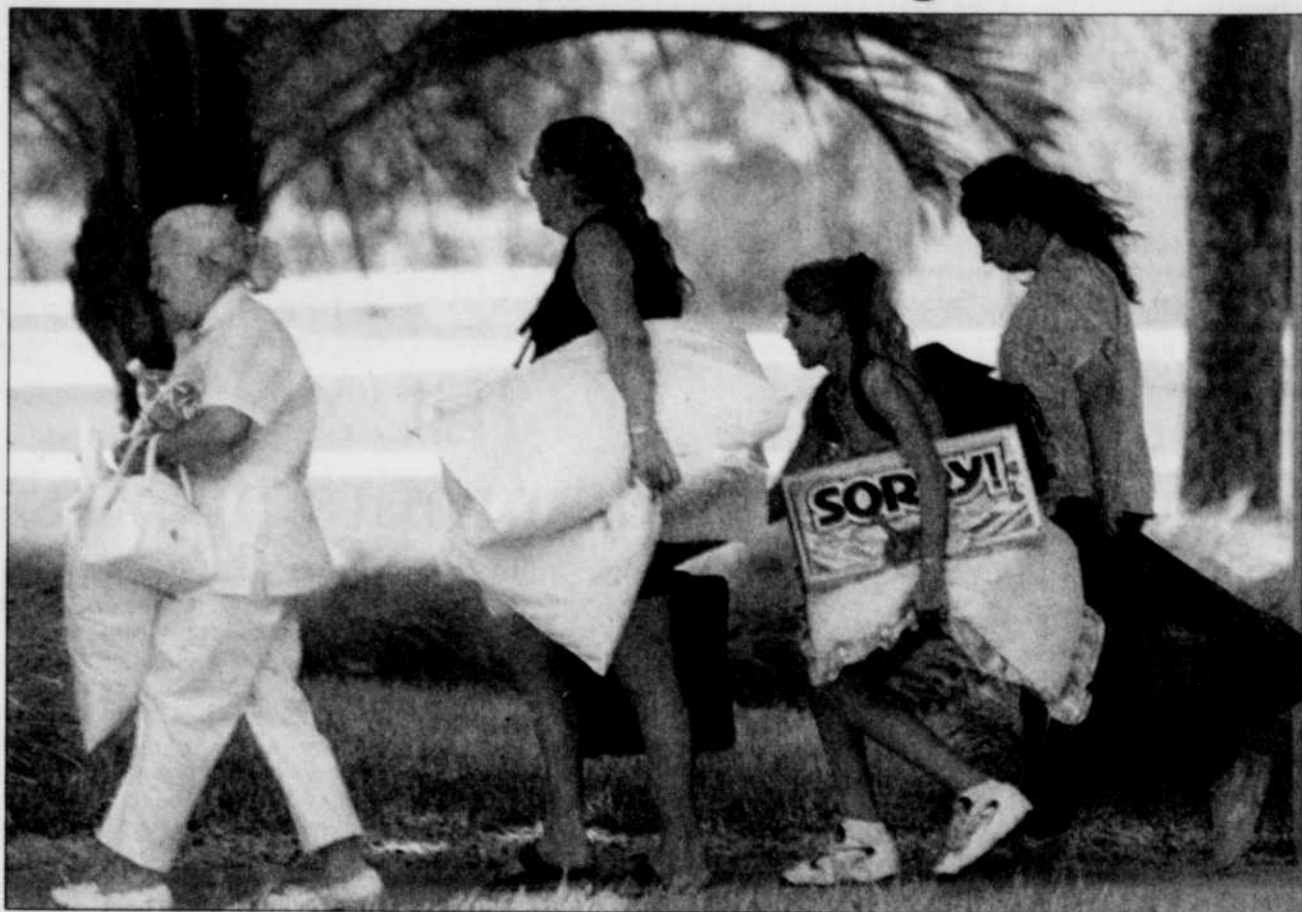
Le budget de Salt Lake City a explosé en neuf ans. Les prévisions déposées hier font état de dépenses frôlant celles des Jeux d'Atlanta, pourtant des Jeux d'été!

Le budget de Salt Lake City a explosé en neuf ans. Les prévisions déposées hier font état de dépenses frôlant celles des Jeux d'Atlanta, pourtant des Jeux d'été!

Le budget de Salt Lake City a explosé en neuf ans. Les prévisions déposées hier font état de dépenses frôlant celles des Jeux d'Atlanta, pourtant des Jeux d'été!

Voir JEUX en A2 >

La Floride fuit Georges



Les résidents de la Floride se préparent au passage, aujourd'hui, de l'ouragan Georges, qui a ravagé Haïti et la République Dominicaine cette semaine. Pas moins de 690 000 citoyens vivant le long des côtes de la Floride ont reçu l'ordre d'évacuation, tant au nord, comme à Fort Lauderdale, qu'à l'ouest, dans la région de Tampa Bay. Georges, qui a finalement épargné l'île de Cuba hier, a déjà laissé sur sa route plus de 200 morts. Détails page A 15.

L'objectif « déficit zéro » se complique

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Même si le gouvernement du Québec a réussi, au cours des trois dernières années, à réduire le déficit de la province au rythme qu'il l'avait planifié, Bernard Landry avise que l'atteinte de l'objectif d'élimination de ce déficit, promis pour le 31 mars 2000, s'annonce « difficile » compte tenu du contexte économique international.

En dévoilant, hier, la synthèse des opérations financières pour le premier trimestre de l'année 1998-1999, le ministre de l'Économie et des Finances a

tenu à envoyer un signal à ceux qui commencent déjà à penser comment le gouvernement va dépenser les surplus qui pourraient bientôt apparaître dans ses livres comptables, soit en investissant dans la santé, soit en rehaussant les salaires de ses 415 000 employés ou soit en allégeant le fardeau fiscal des contribuables.

Pour Bernard Landry, cette marge de manoeuvre, « on ne la voit pas mais on espère qu'il y en aura une ». Il ajoute que s'il y a une marge de manoeuvre qui s'ouvre au gouvernement, « elle ne sera peut-être pas aussi confortable qu'on voudrait ».

C'est l'incertitude dans laquelle se retrouvent les grandes économies mondiales qui embrouille la boule de cristal du ministère des Finances et celle de l'ensemble des économistes contemporains. « On n'a jamais vu ça, Moscou, en désordre, aux mains de la mafia. Moscou, ce n'était pas brillant sur le plan du développement, mais c'était en ordre, c'était prévisible. Ce n'est plus

Voir DÉFICIT en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Charest: manipulation de chiffres Page A11

Parizeau est devenu «l'allié» des libéraux, déploire Landry

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Le feu continue de couvrir dans la maison souverainiste. Le vice-premier ministre, Bernard Landry, s'est livré à une charge au vitriol, hier, contre son « ancien camarade » Jacques Parizeau. Il a accusé son ex-chef d'être devenu « l'allié objectif » des libéraux.

En lieu et place du premier ministre, c'est le ministre de l'Économie et des Finances qui est monté au front pour défendre Lucien Bouchard et, en même temps, dénoncer son ex-patron. À l'évidence, les ponts sont bien coupés entre Jacques Parizeau et le gouvernement.

Pour Bernard Landry, le chef spirituel des « purs et durs » est devenu aussi dommageable au gouvernement que le leader libéral, Jean Charest. Pendant que l'un tente de mordre dans le groupe des souverainistes « mous », l'autre sème le doute dans la frange la plus militante du parti.

« Je ne reconnais pas M. Parizeau, a laissé tomber Bernard Landry. À quatre ou cinq reprises depuis quelques

Voir PARIZEAU en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Éditorial: les leçons du vigneron Page B6



Profession de foi

Entre IBM et Noranda, le diocèse de Québec recrute au Carrefour de l'emploi

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

QUÉBEC — Elle voulait devenir policière. Elle va devenir religieuse du Bon-Pasteur... si Dieu l'accompagne jusqu'à terme.

Annie Lévesque faisait un drôle de rond dans l'eau, hier, au Carrefour annuel de l'emploi de l'université Laval, au beau milieu d'IBM, de l'Industrielle-Alliance et des entreprises Noranda (mines et forêts).

Tandis que les autres jeunes filles — et garçons aussi — de son âge causaient informatique, rayon laser, cholestérol et design industriel, la novice de 24 ans

parlait d'engagement spirituel et de vœu de chasteté. Sur le ton de la passion et du rire, rien de moins!

C'est que, pour la première fois de l'histoire, le diocèse de Québec avait pignon sur rue au Carrefour. Et Annie Lévesque était l'une des animatrices de son stand, dans le grand stade intérieur du Peps.

« Peut-être qu'un jour je rencontrerai un garçon qui va me tenter, disait la fu-

Voir EMPLOI en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Pénurie de candidats pour les stages, en entreprises! Page B1



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Annie Lévesque songeait à la police: elle sera finalement religieuse!

LE MONDE

Rushdie «libéré»

L'Iran se dissocie de la mise à prix de la vie de l'auteur des «Versets sataniques».

PAGE A 15



LES ARTS

Toujours roi

André Arthur continue de dominer la radio à Québec.

PAGE C 3

LA MÉTÉO



Maximum 17, Minimum 8

Nuageux, 40% de probabilité d'averses. Demain, nuageux avec éclaircies, prob. d'averses. Détails page C 2

QUÉBEC, 102^e ANNÉE, N° 265

FLORIDE, 1,65 \$ US

MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES

60¢ PLUS TAXES

60¢ PLUS TAXES

VENDREDI



27657-00075

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
 La Capitale 3 à 9
 Le Québec et le Canada 10 à 14
 Le Monde 15

CAHIER B
 Questions d'argent 1 à 8
 Bourses 4, 5 et 8
 Opinions 6 et 7

CAHIER C
 Week-end Arts et spectacles 1 et 12
 Ce soir à la télé 2
 Votre agenda 4
 Annonces classées 7 à 10
 Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS
 François Gagnon 1
 Statistiques 2 et 4
 Jeux et B.D. 7
 Horoscope 7

SERVICES
 Abonnements 686-3344
 1-800-463-2362
 Annonces classées 686-3311
 Carrières et Professions 686-3270
 Internet www.lesoleil.com
 Promotion 686-3342
 Publicité Détaillants 686-3435
 Publicité générale 686-3270
 Rédaction 686-3394
 Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
 tirage du 24-09-98
 9-1-8
 1-4-0-3

EXTRA
 tirage du 24-09-98
 518292

BANCO
 tirage du 24-09-98
 3-4-5-8-10-20-22-25-27-
 32-33-38-47-50-
 51-55-56-57-65-66

RÉFLEXION

Le secret de l'éternelle jouvence est l'imbécillité.

Alice Roosevelt Longworth

C'ÉTAIT HIER

□ 1992 — Un juge américain accorde à Gregory Kingsley, 12 ans, le droit de divorcer de ses parents.

PARIZEAU

Pas de leçon de clarté à donner

Suite de la Une

années (...), il s'est fait, volontairement ou non, l'allié objectif de nos adversaires.»

Même si l'ex-chef souverainiste passe beaucoup de temps dans ses vignes de Collioure, dans le sud de la France, le vice-premier ministre a noté que ses interventions tombaient « toujours pile », comme s'il cherchait à déstabiliser l'action du gouvernement.

« Avant-hier, c'était le remaniement, l'autre fois, c'était le déficit zéro, l'autre fois, c'était Calgary. Disons que son sens de la chronologie, même involontaire, m'apparaît plus élevé que son sens de la solidarité.»

Devant les journalistes, à l'université Laval, Jacques Parizeau a fait l'éloge de la clarté. Il a estimé que la résolution qu'a fait adopter Lucien Bouchard lors du Conseil national de son parti est ambiguë et qu'elle permet au gouvernement de ne pas tenir de référendum lors d'un prochain mandat.

Jacques Parizeau n'a pas apprécié de retrouver dans la résolution les mots « conditions gagnantes » comme préliminaires à la tenue d'une nouvelle consultation référendaire.



Bernard Landry

re. Selon lui, cette résolution jette même un discrédit sur Lucien Bouchard. Elle projette l'image d'un chef qui « manipule » l'opinion publique et se cherche une « porte de sortie » pour ne pas tenir un troisième plébiscite, a-t-il dénoncé.

Sur un ton toujours posé, Bernard Landry a poursuivi en affirmant que Jacques Parizeau n'a pas de leçon de clarté à donner. Il a rappelé que l'ex-chef souverainiste s'est déjà fait le promoteur de référendums sectoriels. « Est-ce que c'est très différent, en termes de transparence politique, d'un référendum dans des conditions gagnantes ? »

CHAREST AMUSÉ

Devant tant de déclarations inamicales, le chef libéral, Jean Charest, s'est payé une pinte de bon sang, hier. Il ne déteste évidemment pas voir la famille souverainiste se déchirer sur la place publique. Pour lui, « M. Parizeau a dit les choses comme elles sont. Le problème de M. Landry, c'est M. Bouchard ».

Jean Charest a passé la journée avec ses députés et candidats dans un hôtel de Sainte-Foy. Il a dit espérer que Jacques Parizeau poursuive sur sa lancée et dénonce les « manipulations » du gouvernement Bouchard.

EMPLOI

Des offres!

Suite de la Une

ture soeur au SOLEIL, sur cette question de la chasteté. De la même manière qu'une femme engagée dans le mariage peut un jour se trouver bouleversée par une nouvelle rencontre. Mais c'est exactement là que se mesure la solidité de l'engagement.»

L'abbé Julien Guillot, responsable du stand diocésain, a expliqué que celui-ci se voulait plus un lieu d'accueil qu'un lieu de placement. Même s'il s'y trouve bel et bien trois offres d'emplois formelles en pastorale.

« Nous voulons montrer que la vie religieuse existe encore, a dit le prêtre de 37 ans. Toutes les formations universitaires peuvent conduire à la vie religieuse. Ce qu'on offre donc, en fait, c'est un engagement à vie.»

Durant qu'à côté, l'Industrielle-Alliance parlait d'assurance-vie... Ô ironie du sort!

INITIATIVE CONTROVERSÉE

Des gens esquissaient un petit sourire en coin, de surprise ou de scepticismisme, en passant devant le stand du diocèse de Québec. « Même au sein de la communauté religieuse, cette initiative est controversée, confie Julien Guillot. Et c'est normal. Mais il y a moyen de remettre la réalité religieuse sur la carte, sans se prosterner.»

Annie Lévesque a déjà ouvert une garderie en Haïti, dans le cadre de son noviciat. Les missions étrangères l'intéressent. Mais beaucoup d'autres choses aussi.

Des garçons lui font souvent le gag classique du « terrible gaspillage », en jasant sexe. « Mais y a rien de trop beau pour le Bon Dieu », répond-elle du tac au tac.

« À mon grand étonnement, mes amis ne m'ont pas laissé tomber, dit-elle. Ils me disent, au contraire: enfin quelqu'un à qui on va pouvoir poser nos questions! »

Annie Lévesque vient d'une famille de quatre enfants, dont les parents sont divorcés. « Comme quoi tout est possible en ce bas monde! » lance-t-elle.

Elle se demande encore ce qu'il peut bien y avoir de commun entre la police et la vie religieuse, pour avoir été ainsi attirés par les deux à la fois.

« Peut-être la discipline? Peut-être l'appartenance à un groupe fortement identifié? Je ne sais trop... »

Le stand d'IBM, juste en face, affiche le slogan *On ne vous demande pas de refaire le monde*. Mais on pourrait bien le refaire quand même un peu, semble dire l'équipe diocésaine, de son côté.

JEUX

Pas de profits prévus

Suite de la Une

est passé à 1,25 milliard \$ et a finalement augmenté de 200 millions \$ en 1998. Une hausse de 15 % en deux ans.

« Nous nous étions toujours basés sur les budgets des Jeux olympiques précédents. Mais au cours des 10 derniers mois, nous avons fait un budget détaillé et identifié toutes les activités que nous aurons à financer pour les trois prochaines années. Nous sommes donc passés dans un entonnoir qui nous a menés à cette augmentation de 15 % », a expliqué au SOLEIL le porte-parole de Salt Lake City 2002, Frank Zang.

Selon lui, la hausse des dépenses n'est toutefois pas liée aux exigences du Comité international olympique, qui a la réputation de demander à la dernière minute de modifier les sites de compétition ou d'améliorer la qualité des infrastructures.

« Ce n'est dû à rien en particulier, à aucun élément précis. C'est seulement que nous avons maintenant un budget beaucoup plus détaillé, beaucoup plus réaliste », a soutenu M. Zang.

Le comité ne prévoit donc pas de déficit, mais pas de profits non plus. Car

les organisateurs ont préféré investir les surplus virtuels dans des équipements sportifs et des infrastructures de grande qualité, question de léguer un héritage intéressant aux générations futures. « Les Jeux d'Atlanta n'ont pas fait de surplus réels, mais ont laissé derrière eux des investissements inestimables sur le plan des équipements. Et nous voulons faire la même chose », a affirmé M. Zang.

Salt Lake City espère récolter des revenus égaux aux dépenses de 1,45 milliard \$ US, dont 445 millions \$ proviendront des droits de télévision, 162 millions \$ de la vente de billets et 802 millions \$ des diverses commandites et licences. Les gouvernements devront aussi investir 171 millions \$ dans le projet, mais ce montant n'est pas compris dans le budget.

À titre de comparaison, Québec prévoit des revenus de 945 millions \$, comprenant des droits de télévision de 390 millions \$, des ventes de billets de 34 millions \$, des commandites et licences de 319 millions \$ et une aide des gouvernements de 160 millions \$.

Selon Frank Zang, il est toutefois difficile de comparer le budget d'un ville olympique à une autre, car les données de base ne sont jamais les mêmes. Tout dépend du pays où se trouve la ville hôte, des équipements déjà en place et de la façon dont on calcule le budget, a-t-il argué.

LE BOBSLEIGH

Salt Lake City possédait pour sa part plusieurs installations olympiques avant d'obtenir les Jeux de 2002, comme la piste de bobsleigh et la descente de ski alpin. Le comité a tout de même investi 217 millions \$ — comparativement aux 154 millions \$ prévus par Québec — dans la rénovation et la construction des équipements. Un élément qui représente seulement 19 % du budget global de Salt Lake.

Le saut à skis a été reconfiguré, la piste de patinage de vitesse doit être couverte, le champ de tir du biathlon a été construit et les pistes de ski de fond ont été améliorées. « Ce sont les grands aménagements que nous avons dû faire pour les Jeux », a affirmé M. Zang.

Le budget de Salt Lake City devra maintenant être approuvé par le Comité international olympique, le conseil d'administration du comité organisateur des Jeux, le gouverneur de l'Utah et le maire de la Ville.

« Nous avons maintenant un budget beaucoup plus réaliste »

DÉFICIT

Chiffres contestés

Suite de la Une

comme ça. » Même phénomène avec le Japon. « On croyait le système financier japonais aussi brillant que son système industriel. On se rend compte que ce n'est pas ça. »

Malgré les perturbations économiques et la chute du huard, Bernard Landry n'entend pas accroître en 1998-1999 les sommes consacrées (6,3 milliards \$) dans le dernier budget au remboursement de la dette.

« L'impact de la détérioration du dollar canadien par rapport à la devise américaine a été compensé par l'impact de son appréciation face au yen japonais ainsi que par des taux d'intérêt plus faibles que prévu », a expliqué M. Landry. Pas moins de 14 % de la portion de la dette est en dollars américains contre 11 % en yens. Pour le reste, 64 % de la dette québécoise est en dollars canadiens, le reste est en francs suisses ou français, en deutsche mark et en livres sterling.

En tout et par tout, les fluctuations monétaires ont coûté 155 millions \$ au gouvernement. Au chapitre des dépenses de programmes, on maintient le cap et on ne dépensera pas plus que les 35,4 milliards \$ prévus.

La mauvaise surprise, elle vient du côté des revenus. Les transferts fédéraux sont à la baisse de 269 millions \$. Tout ça en raison de la baisse des revenus de péréquation provoquée par l'application des dernières données sur la population du Québec recueillies lors du recensement de 1996 de Statistique Canada. M. Landry précise que le Québec va contester les chiffres qui sous-estiment de 125 000 habitants la population du Québec.

Toutefois, cette tuile ne devrait pas empêcher le gouvernement de réduire, comme prévu, son déficit à 1,1 milliard \$, car on s'attend à une révision à la hausse (275 millions \$ de plus) des revenus autonomes.


LES FAILLITES DES ÉTUDIANTS

La publication de la synthèse des opérations financières a permis de fermer les livres sur l'année budgétaire 1997-98. Le déficit à été réduit à 2,1 milliards \$, comme l'avait promis Bernard Landry.

Les revenus de l'État ont été supérieurs de 612 millions \$ aux prévisions. Ce qui a permis de compenser pour l'accroissement des dépenses provoqué par la révision de certaines provisions pour mauvaises créances: 374 millions \$ de plus pour le fisc et 327 millions \$ pour l'aide aux étudiants.


L'accroissement phénoménal du nombre de faillites chez les étudiants (557 % depuis 1990) fait mal aux finances publiques. Aujourd'hui, un étudiant sur cinq déclare faillite avant de rembourser son prêt. Une situation jugée navrante par Bernard Landry. « Les gens prennent les prêts et font des faillites personnelles pour les effacer. Ils jouissent donc du système d'éducation, payé par l'ensemble des contribuables, et dès qu'ils en sortent, ils font faillite et adieu les obligations sociales... »

À l'instar des autres provinces canadiennes, le Québec négocie avec Ottawa en vue d'apporter des modifications à la loi fédérale sur la faillite et l'insolvabilité.



Le trotteur molleton 180.⁰⁰

En exclusivité, le manteau collégien coupé sur mesure pour twik daps un chaud mélange de laine. Forme droite, col tailleur. Charbon, noir, marine, gruaux. 5 à 11.



Le veston velours lustré 125.⁰⁰

Velours cet automne! Velours rasé aux reflets brillants en couleurs opulentes de noir, chocolat, marine, rouge. Veston ajusté exclusif. 3 à 13. Pantalon coordonné 80.00.

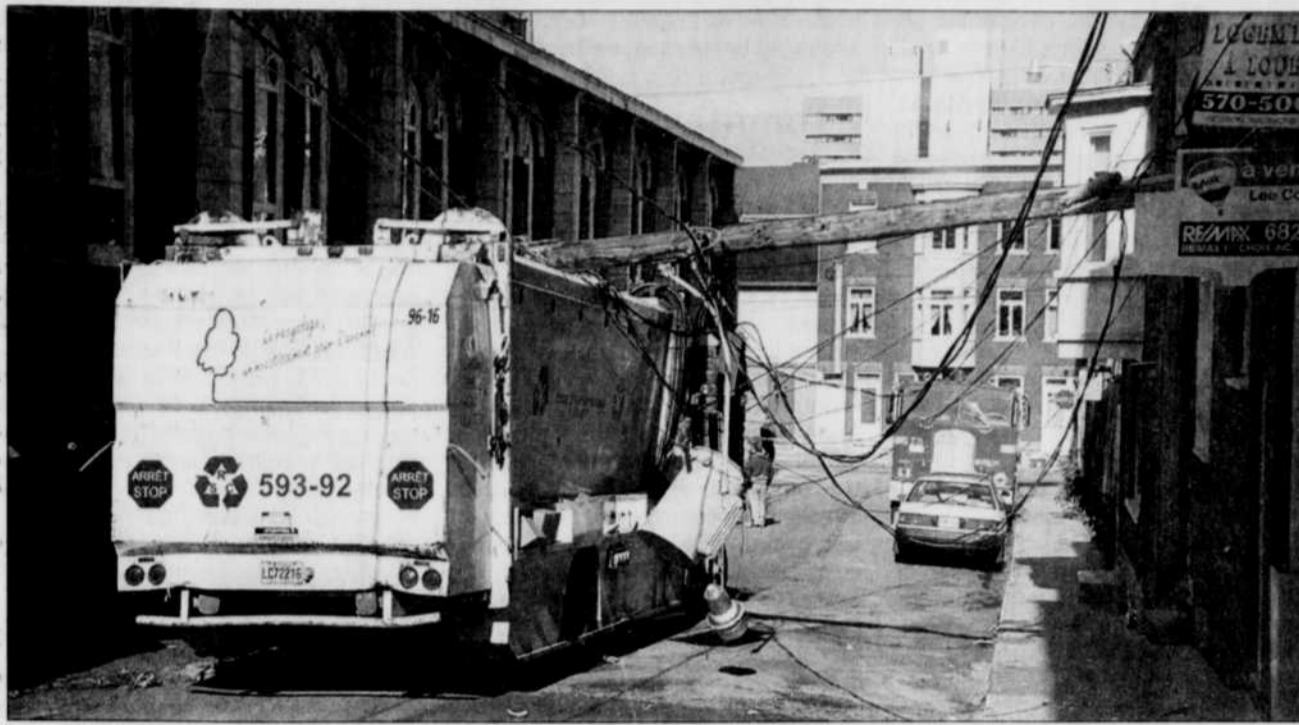
la maison

simons

PLACE STE-FOY GALLERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Dans sa course folle, le camion de recyclage a endommagé trois poteaux d'Hydro-Québec.

COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VEREAULT

Un camion s'emballe et prive 3000 personnes d'électricité

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un camion de recyclage qui s'est mis à dévaler la côte Salaberry a sectionné un poteau d'Hydro-Québec tôt hier matin.

Alors que le conducteur était descendu recueillir les matières à recycler, le frein à main du camion a lâché et ce dernier s'est mis à descendre jusqu'à la rue Colbert où il a sectionné un poteau d'Hydro-Québec en plus

d'en amochoer deux autres. Les fils électriques sont tombés sur le camion et sur l'escalier qui relie la basse-ville à la haute-ville. Un transformateur a également chuté sur la chaussée.

«Le conducteur a été très chanceux parce qu'il aurait pu être électrocuté facilement», estime Darie Bertrand de la police de Québec.

DANS LE NOIR

L'incident n'a fait aucun blessé, mais a plongé dans le noir pour une petite minute 3000 résidents du secteur et une vingtaine ont vu la

panne se prolonger jusqu'en soirée.

La police a demandé une expertise mécanique pour vérifier l'état des freins du camion. À la compagnie de recyclage CS Gestion de déchets et de matières recyclables, le directeur des opérations Jean Saint-Pierre rappelle que le camion, manufacturé en 1996, avait été inspecté par les gens de la SAAQ le mois dernier.

«L'employé n'a peut-être pas enfoncé le frein complètement», suppose M. Saint-Pierre qui ajoute que les camions de l'entreprise sont vérifiés à toutes les semaines par des mécaniciens

CENTRALE DE POLICE DE QUÉBEC

Des directives plus strictes pour les fouilles à nu

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — La police de Québec a revu sa directive sur les fouilles à nu lors d'incarcérations. Celles-ci ne sont plus effectuées de façon systématique, mais uniquement lorsque les policiers ont des « motifs précis » pour y procéder.

Ce changement de cap, adopté il y a environ trois mois, résulte d'un blâme formulé par le Comité de déontologie policière en septembre 1997. Le Comité avait jugé arbitraire et inacceptable l'automatisme, souventes fois constaté (...), qui consiste à écrouer et fouiller quiconque est amené à la centrale du Parc Victoria en état d'arrestation.

Le directeur de police Richard Renaud avait alors manifesté son intention de faire valider cette question à la leur des chartes des droits et libertés.

La réponse a été « oui », a-t-il indiqué au SOLEIL. Les fouilles à nu ne sont pas illégales, dit-il, en autant que la police ait des « motifs précis » d'y procéder. C'est le cas, par exem-

ple, lorsqu'un policier a des raisons de croire que le détenu a des stupéfiants en sa possession, qu'il peut causer des éléments de preuve, ou lorsqu'il « répond » au détecteur de métal. Notons que la fouille ne s'applique que lors d'incarcération, et non de simple détention ou arrestation.

La police de Québec a donc décidé de doser l'utilisation de cette procédure. Il a fallu plusieurs mois avant de changer la directive, explique le chef Renaud, parce que « c'étaient des habitudes à changer », et qu'il fallait sensibiliser les gens, les informer, établir une marche à suivre avec les procureurs de la Couronne, etc.

On voulait prévenir les suicides et les agressions

Lorsque le Comité de déontologie a porté son blâme, le directeur de police avait justifié la nécessité des fouilles pour prévenir les suicides ou les agressions à l'aide d'une quelconque arme.

Et parce que la centrale sert de centre de détention pour différentes organisations policières, la direction estimait qu'elle avait les mêmes prérogatives qu'un autre centre de détention, dont le droit à la fouille systématique.

La direction avait d'ailleurs fait une demande au ministère de la Sécurité publique pour confirmer ce statut de centre de détention. Un an plus tard, le service de police attend toujours une réponse.

Mais plutôt qu'une confirmation, M. Renaud dit s'attendre davantage à devoir renégocier les termes de l'entente qui lie son service au Centre de détention de Québec.

Selon lui, la centrale de Québec est la seule dans la province à avoir un tel statut.

BARRAGE DE LISTUGUJ

Les Micmacs pourraient s'en tirer indemnes

Sans plainte et sans preuve, il sera difficile de porter des accusations contre les autochtones

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CAUSAPSCAL — Il devient de plus en plus évident qu'aucune accusation criminelle ne sera portée contre des Micmacs de Listuguj en marge de la crise forestière qui a secoué la région de Pointe-à-la-Croix pendant un mois à l'été.

De passage dans la vallée de la Matapédia mardi, le ministre québécois de la Sécurité publique Pierre Bélanger a indiqué que pas une seule plainte n'avait été déposée et retenue en rapport avec les événements survenus en Gaspésie.

Les plaintes déposées par l'homme d'affaires Guildo Deschênes, dont la scierie de Pointe-à-la-Croix a été bloquée pendant plus de trois semaines, et qui ont mené le 27 juillet à l'émission d'une injonction, ont été retirées.

Le blocus de la route 132, qui a duré près de deux semaines au total, ne relève pas du code criminel, mais du code de la sécurité routière, note le ministre.

Il rappelle également que « ça prend des preuves hors de tout doute raisonnable pour que des accusations soient déposées ». Or, ces preuves, malgré les séquences de coupe forestière et d'occupation routière diffusées en abondance par les nombreux médias sur place sont difficiles à recueillir, assure le ministre, qui maintient que l'immunité ne sera donnée à aucun autochtone à l'origine des événements de l'été.

Claude Ross, porte-parole de la Sûreté du Québec, mandatée par le ministre Bélanger pour enquêter sur les événements de juillet et d'août, précise de son côté que le dossier est maintenant dans les mains du substitut du procureur général. « L'enquête porte surtout sur des méfaits », pré-

cise l'agent Ross.

En ce qui a trait à la coupe forestière, effectuée sans permis par des Micmacs sur des terres publiques, et à la vente du bois récolté en Gaspésie à des scieries du Nouveau-Brunswick, « les preuves ne sont pas toujours faciles à recueillir. Quand on réussit à monter un dossier, c'est le ministère de la Justice qui s'en occupe », indique une personne du ministère des Ressources naturelles qui préfère garder l'anonymat.

Une partie du bois récolté par les autochtones a plus tard été vendu en toute légalité à des usines de sciage qui, elles, ont payé des redevances au gouvernement québécois, régularisant ainsi la situation de ce volume de matière ligneuse. Quand on demande au ministre Pierre Bélanger si l'intervention de la police auprès des producteurs de porcs mardi ne symbolise pas la règle du « deux poids deux mesures » lorsqu'on la compare au traitement réservé aux autochtones, il répond que la situation des Micmacs était différente parce que « personne n'a réclamé l'intervention policière », et que le règlement négocié par l'État à Listuguj était « porteur de durabilité ».

Le ministre estime en outre que les comparaisons entre les événements de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et de Listuguj sont injustes à cause de la complexité même des questions autochtones et des juridictions fédérale et provinciale concernées.

L'homme d'affaires Deschênes a retiré ses plaintes

TAXES VARIABLES POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

Au tour de la CUQ de réclamer une grande réforme de la fiscalité municipale

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Communauté urbaine de Québec veut pouvoir imposer un taux de taxes variables pour l'industrie et le commerce, taxer les terrains des communautés religieuses, récupérer une partie de la taxe de vente et convaincre les gouvernements de respecter les en-lieu de taxes sur leurs propriétés au lieu de toujours les contester!

Ce sont là quelques unes des positions qui seront défendues aujourd'hui par le président de la CUQ, Denis Giguère, et le directeur de l'évaluation, M. Jean-Guy Kirouac, devant la Commission sur la fiscalité. C'est la CUQ qui confectionne les rôles d'évaluation des villes membres comme Québec ou Sainte-Foy.

« Nous constatons un alourdissement pernicieux de la charge fonciè-

re des propriétaires résidentiels au profit de l'industrie et du commerce », explique M. Kirouac. En 10 ans, plus de 10% de la facture a ainsi été refléée aux propriétaires de maisons. Pour y remédier, la CUQ utiliserait plusieurs taux de taxes comme en Ontario ou aux États-Unis.

De même la CUQ veut que les gouvernements ne contestent plus leurs en-lieu de taxes pour leurs écoles, hô-

pitaux ou immeubles administratifs et qu'ils appliquent une méthodologie éprouvée pour des parcs publics comme les Plaines d'Abraham au lieu de leur fixer une valeur dérisoire pour éviter d'être taxés.

« Le gouvernement, en perpétuel conflit d'intérêts, ne cesse d'essayer de se soustraire à ses obligations », plaide la CUQ. À Québec même, la part des revenus gouvernementaux est ainsi passée de 22,3% à 12,3% en 10 ans. De même des installations fédérales comme le port ou l'aéroport sont exemptées de taxes foncières, une perte de revenus de 1,4 million \$ pour la capitale. Pire, le fédéral se soustrait à l'arbitrage prévu en nommant ses propres arbitres.

La CUQ a repris les demandes des villes centres

Les taxes de mutation portant sur les transferts de propriétés entre sociétés ne sont pas perçues par le Qué-

bec comme prévu, un manque à gagner important quand le Hilton Québec (12,1 millions \$), TQS (4,8 millions \$) ou Cominar (51 millions \$) changent de mains.

La CUQ a repris à son compte plusieurs demandes des villes-centres comme la récupération d'une partie de la TVQ pour financer des activités comme le Festival d'été qui leur occasionnent des dépenses. Elle déplore que les propriétaires qui rénovent soient pénalisés par une plus-value de leur propriété alors que ceux qui laissent leurs bâtiments à l'abandon sont ré-

compensés par de faibles taxes.

La CUQ s'attaque à une échappatoire fiscale historique: les églises et communautés religieuses. Elle demande que seuls les endroits réservés au culte ou aux activités (édifices, stationnements) soient exemptés de taxes foncières et que leurs immenses réserves de terrain puissent être taxées.

« Ajoutons le phénomène des sectes et autres pratiques ésotériques, celui des cimetières privés et de toute (...) l'industrie de la mort, et nous nous trouvons face à un problème de taille », lit-on dans le rapport présenté.

La CUQ réclame que les commissions scolaires assument leur part de la confection des rôles d'évaluation, un service rendu d'une valeur de 800 000 \$.

Voleurs épinglés

Trois membres d'un réseau de voleurs d'autos ont été épinglés par la Sûreté du Québec en début de semaine dans la région de Montmagny. Le trio avait réussi à découper en morceaux 15 véhicules volés au cours des trois dernières semaines afin de vendre les pièces à des commerçants. Un ferrailleur de Saint-Henri, Serge Tremblay, 53 ans, a été arrêté dimanche soir alors qu'il transportait des pièces d'auto dans son camion. Ses complices, Michel Beaulieu, 21 ans, et Gille Ferland, 39 ans, ont été appréhendés peu après à Saint-Fabien-de-Panet, dans un garage loué par Beaulieu où ils effectuaient leurs travaux de soudure. Ils ont été accusés de vol et de recel au palais de justice de Montmagny. I.M.

QUÉBEC

Vols qualifiés en double

Un voleur armé d'un pistolet-jouet qui voulait braquer l'accommodation Rachel de la

rue de l'Hermine mercredi soir s'en est tiré sans un sou et avec un coup de couteau. Le commis du dépanneur a en effet refusé de lui remettre le contenu de la caisse et s'est battu avec le suspect jusqu'à ce que ce dernier se sauve. Un peu plus tard, à la fermeture du bar 321 de la rue de la Couronne, un homme armé d'un couteau a pour sa part réussi à s'enfuir avec les recettes de la soirée, non sans avoir été poursuivi par un client du bar. Les policiers ont finalement retrouvé le cagouillard caché dans une cour, non loin de là. L'homme de 30 ans, Robert Bell, a été accusé hier de vol qualifié. I.M.

Ancien vendeur des Rock retrouvé

Un ancien vendeur de drogue relié aux Rock Machine s'est présenté de lui-même à la police de Québec hier matin. David Tremblay, 20 ans, a effectué au moins deux transactions de cocaïne en mai dans un point de vente des Rock qui n'est plus en activité aujourd'hui, rue Caron. Un mandat d'arrêt avait été émis contre le jeune homme et ce dernier a préféré obtempérer. I.M.

La police a la mémoire longue

Les agents de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Témiscouata ont finalement réussi à mettre la main sur un homme qui avait commis un vol qualifié en août 1997 dans un dépanneur de Dégelis. Ghislain Soucy, 31 ans, avait blessé le propriétaire du dépanneur Dupont, mais était reparti bredouille. Les policiers ont émis un mandat d'arrêt et ont pu arrêter l'homme de Lac Baker au Nouveau-Brunswick après un an d'enquête. Soucy, qui possède des antécédents de vols, a comparu hier au palais de justice de Rivière-de-Loup. I.M.

LÉVIS

L'Hôtel-Dieu s'affilie avec l'université Laval

L'Hôtel-Dieu de Lévis vient de signer un nouveau contrat d'affiliation avec l'université Laval

afin que des étudiants en médecine puissent y poursuivre leur formation. C'est ce qu'a fait savoir la direction de l'établissement. Lan dernier, le centre hospitalier a accueilli pas moins de 319 étudiants dans diverses disciplines de la santé. L'Hôtel-Dieu sert de lieu d'enseignement universitaire depuis 1972. Le Dr Félix Couture, hémato-oncologue, assurera la direction de l'enseignement universitaire au centre hospitalier. P.P.

Tomates, fleurs et pot

Un marchand de tomates et de fleurs qui avait décidé d'élargir ses cultures a été accusé hier de production de cannabis. Gontrand Drouin, 52 ans, se servait de sa serre commerciale de Sainte-Hénédiine de Beauce pour faire pousser des plants de marijuana parmi ses végétaux plus légaux. L'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec a arraché mercredi une centaine de plants de pot hauts de quatre pieds dans un champ et 400 autres dans la serre de la rue Principale. Les agents ont aussi déniché six kilos de mari séchée dans

la maison. Le butin se chiffre à environ 400 000\$. L'épouse du jardinier, Hélène Gauthier, 51 ans, a aussi été accusée de production et un homme à tout faire devait encore être arrêté. «On sait que ce n'est pas la première année qu'il faisait cela», explique Richard Gagné de la SQ, avant de préciser que l'homme ne peut pour l'instant être relié aux motards criminalisés. I.M.

SAINT-AUGUSTIN Cycliste blessé

Un cycliste âgé de 16 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été sérieusement blessé, hier, vers 20h 45, alors qu'il circulait sur la route Fossambault, à Saint-Augustin, entre l'autoroute Félix-Leclerc et la route 138. Le conducteur du véhicule qui l'a frappé n'a pas aperçu le jeune homme qui déambulait sur la voie sans aucun système d'éclairage. Il a reçu maintes blessures aux jambes, à la tête et aux poignets mais on ne craint cependant pas pour sa vie. La police de la Ville de Québec indique ni l'alcool ni la vitesse ne sont en cause dans cet accident. C.V.

Super week-end gratte-rabais

Trois jours seulement!
Les vendredi, samedi et dimanche
25, 26 et 27 septembre.



Eileen Murphy
Yogi, Montréal
Gagnante du concours
Mannequin d'un jour



10% à 50% de rabais*
sur articles à prix courant, partout en magasin.

10% à 25% de rabais*
sur articles à prix de vente et en liquidation.

10% de rabais
sur la marchandise à prix courants des catégories suivantes: meubles, couvre-planchers, matelas, meubles de jardin, appareils-photo et accessoires, petits appareils électriques et appareils de soins personnels, articles sur roulettes et meubles pour bébés, bijoux fins, montres de prestige et vaisselle Denby pour occasions spéciales.

*Exceptions de la super vente GRATTE-RABAIS: produits de beauté et fragrances; produits de soins corporels et de bain; lunettes de soleil Sunglass Hut; bas DKNY; paquets de 3 bas-culottes à 14,99\$; vêtements et sous-vêtements Jockey et Calvin Klein; collection intime Polo-Ralph Lauren; sacs à main et petits articles en cuir Jeanne Lottie, Guess, DKNY, ck de Calvin Klein; chaussures Easy Spirit, Nine West, Enzo Angiolini, DKNY, ck de Calvin Klein, Via Spiga et Stuart et Mr. Seymour; toutes les chaussures athlétiques; marchandise Roots; marchandise Claudel; mode designer à prix courant pour femmes comprenant vêtements sport, mode denim et articles des classes 359, 118 et 654; mode designer à prix courant pour hommes comprenant vêtements sport, denim, chemises habillées, cravates, chaussettes, sous-vêtements et vêtements habillés; sous-vêtements Hugo Boss; vêtements Tommy Hilfiger et Calvin Klein pour enfants; montres Gucci, Swatch, Guess, Nautica, Timberland, Liz Claiborne, Yves Saint Laurent et Calvin Klein; montres de prestige et bijoux fins à prix de vente et en liquidation; bijoux Dior et de succession, bijoux Du Nouveau, Mémoire Paris, «Diamond Essence» et «Royal Canadian Mint»; marchandise Swarovski; articles en verre Caithness; cartes de souhaits; serviettes et tapis Royal Velvet; disques compacts; videocassettes et audiocassettes pré-enregistrées; poupées «Beauty» Eaton, articles Lalique, Lladro, Nao; collection «Classic» de Disney; porcelaine tendre, étain Seagull, «Beanie Babies»; literie et serviettes Ralph Lauren/Polo, Charisma et Liz Claiborne à prix de vente; articles pour la maison Tommy Hilfiger; articles pour la maison, linge de maison et literie à prix de vente; petits appareils électriques, appareils de soins personnels et matelas à prix de vente et en liquidation; tous les fours à micro-ondes, électroménagers; appareils électroniques pour la maison; appareils audio et vidéo portatifs; appareils de communication; appareils-photo et accessoires; pellicule, appareils confort foyer; livres et produits Godiva; chèques-cadeaux, restaurants, concessions et services. Les rabais de la carte GRATTE-RABAIS ne s'appliquent pas aux articles suivants: meubles, couvre-planchers, matelas, meubles de jardin, barbecues et accessoires pour barbecue, petits appareils électriques et appareils de soins personnels, bijoux fins, montres de prestige, vaisselle Denby et articles sur roulettes et meubles pour bébés. TOUTEFOIS, à l'achat de l'un de ces articles à prix courant, vous aurez automatiquement droit à 10% de rabais. LA LISTE PEUT CHANGER SANS PRÉAVIS. Achats en personne seulement. Détails en magasin.

Cabinet de traduction sur le campus

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les étudiants en traduction de l'université Laval peuvent maintenant prendre de l'expérience tout en étudiant, puisqu'un cabinet de traduction est maintenant installé sur le campus.

Le cabinet étudiant *Langulaire* a été inauguré cette semaine au pavillon Desjardins, mais il a ouvert en réalité ses portes en mai. Selon la présidente-fondatrice, Vicky Trépanier, l'accueil est positif. «Sans publicité, nous avons eu des contrats de l'université, des ministères et d'entreprises externes».

Pour Vicky Trépanier, un cabinet étudiant est en fait un moyen de prendre de l'expérience de travail et mettre fin au cercle vicieux voulant que tu n'aies pas de job parce que tu n'as pas d'expérience et que tu n'as pas d'expérience parce que tu n'as pas de job. «*Langulaire* permettra aux étudiants de mettre leur formation à profit, d'accumuler de l'expérience et de se sentir moins démunis lorsqu'ils entrent sur le marché du travail».

Pour entrer au cabinet, les étudiants doivent avoir réalisé au moins trois sessions d'études. À *Langulaire*, ils feront certes de la traduction, mais apprendront aussi à gérer un bureau et à faire la promotion de leurs services.

Le cabinet étudiant est une entreprise sans but lucratif. Pour se financer, il exige un tarif de 0.15\$ du mot traduit comparativement à 0.18\$ ou 0.25\$ du mot à l'externe. Les étudiants, qui ne sont pas rémunérés, font surtout de la traduction de l'anglais vers le français, mais aussi l'inverse. Ils offrent aussi le service de révision française. Et comme pour rassurer les clients, la présidente précise que tout le travail est révisé par un traducteur professionnel...

SÉCURITÉ INCENDIE

Projet-pilote utile

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CAUSAPSICAL — Le projet-pilote en sécurité incendie mené depuis 1996 dans la vallée de la Matapédia pourrait aider le gouvernement du Québec dans son objectif de réduire de 100 millions\$ les dommages causés annuellement par les feux et, du même élan, les primes d'assurance versées par les Québécois.

Les incendies causent pour 300 à 350 millions\$ de dommages au Québec chaque année, soit 90 à 100 millions\$ de plus que l'Ontario, toutes proportions gardées. Ce bilan est également pire que la moyenne nord-américaine. Des lacunes d'organisation en régions rurales expliquent en grande partie la piètre fiche québécoise, en plus des distances à parcourir pour les pompiers.

La vallée de la Matapédia, avec 18 municipalités regroupant 21 000 personnes, constitue un bel exemple de MRC où le bilan peut être amélioré. Les dommages liés aux feux y atteignent 1 350 000\$ par an et les primes versées par les citoyens dépassent 2 millions\$.

Les pertes causées par les incendies se chiffrent à 66\$ par Matapédien vivant en zone rurale et à 45\$ dans la ville d'Amqui. L'objectif du projet consiste, dans un horizon de dix ans, à ramener ces chiffres à la moyenne québécoise de 36\$ pour des zones de 10 000 à 25 000 habitants.

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, encourage donc l'initiative des Matapédiens en débloquant au nom de l'État 40 000\$ pour la poursuite du projet-pilote. «On paie trop cher pour les primes d'assurance dans nos régions rurales.» Il souhaite en outre améliorer la collaboration intermunicipale, de façon à éviter qu'une autorisation d'intervention dans le village voisin passe par l'approbation du maire quand ça brûle.

Dans la Matapédia, des ententes de partage de services existent déjà dans neuf municipalités, ce qui en laisse autant, dont le secteur de Sayabec, dépourvus.

«Ça veut dire une perte de temps énorme», précise Richard Berger, chef-pompier bénévole de Sayabec. «Quand le feu prend, il faut idéalement arroser à 1000 gallons par minute pour être efficace et empêcher un incendie majeur. Il faut agir vite», explique le chef Ghislain Paradis, le seul pompier à temps complet dans la Matapédia.

Le projet-pilote mené dans la vallée débouchera sur «des coûts plus élevés en services, mais on va devenir meilleurs, on va réduire les pertes et les primes d'assurance», affirme M. Paradis.

BOULEVARD SAINTE-ANNE

Pelletée de terre très attendue

Les travaux débiteront lundi sans faute

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ **BOISCHATEL** — Le ministre des Transports Jacques Brassard a donné un coup de grue très significatif hier, en annonçant que les travaux débiteront sans faute lundi sur le trop meurtrier boulevard Sainte-Anne.

Après 20 ans de souhaits et quatre années intenses de négociations, les pelles mécaniques et les ouvriers feront enfin leur apparition à Boischatel en début de semaine pour amorcer la première phase du projet de 50 millions \$.

Jusqu'en 1999, les travailleurs d'Excavation Lafontaine de Bellechasse s'attaqueront tout d'abord à la portion de 2,3 km entre la côte de l'Église et la rue Lemieux-Beaurivage. Pour ce faire, deux des quatre voies seront fermées entre Boischatel et l'Ange-Gardien.

Le trajet de 20 km, jusqu'à l'entrée de Sainte-Anne-de-Beaupré, sera complété en 2002. « Et le calendrier va être respecté », martèle Jacques Brassard.

À ce moment, le boulevard Sainte-Anne aura été élargi de 1,2 mètre, possédera un terre-plein central et de l'éclairage sur la quasi-totalité du trajet en plus de 14 carrefours qui permettront aux automobilistes

d'effectuer des virages en toute sécurité.

Le schéma d'aménagement du projet n'a pas encore été adopté, mais le ministre Brassard estime que la législation appropriée devrait être votée d'ici Noël.

DÉLAIS

Les travaux qui devaient débiter au printemps ont été reportés à la fin août puis au début octobre.

« Les expropriations de terrains commerciaux nous ont causé un certain délai, confirme Henri Desmeules, directeur pour la région chez Transports Québec, et avoir un consensus pour un projet comme cela, c'est toujours long. »

M. Desmeules compare les travaux de Beaupré au prolongement de l'autoroute 73 à Stoneham puisque les ouvriers referont l'infrastructure en plus de la surface du boulevard Sainte-Anne. Certaines municipalités comme Boischatel en profitent aussi pour ra-

fistoler leur réseau d'aqueduc vieillissant.

Avec toutes ces améliorations, le ministère des Transports souhaite que le boulevard Sainte-Anne perde sa lourde réputation de boulevard de la mort.

Le bilan routier 1997 du ministère des Transports révèle que près de 1000 accidents s'y sont produits depuis 1989. Une centaine de personnes ont perdu la vie durant cette période.

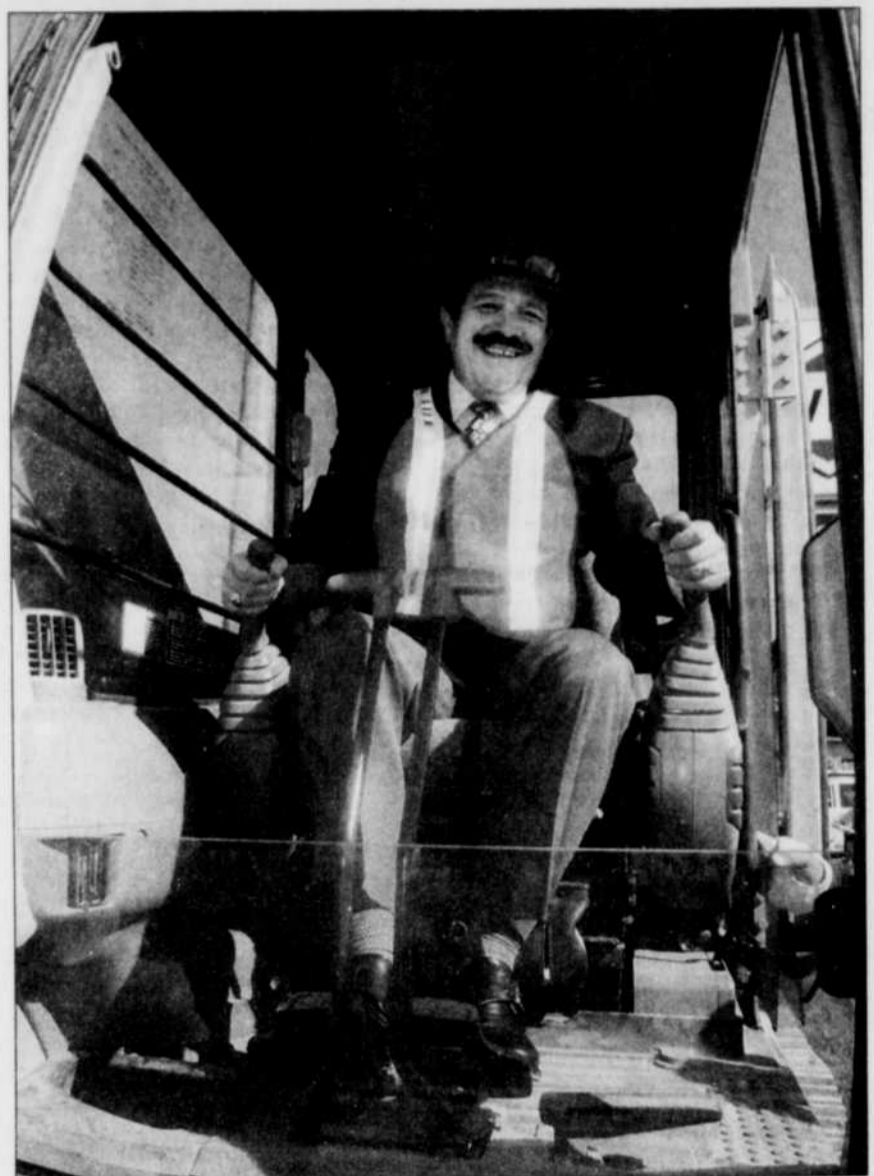
PISTE MULTIFONCTIONNELLE

L'idée du prolongement de la piste cyclable de la chute Montmorency du bas de la côte de Boischatel jusqu'à Saint-Tite-des-Caps continue de faire son chemin.

Ce projet de 60 km de piste multifonctionnelle pour vélo, piéton, ski de fond, patins à roues alignées et moto-neige a passé le cap de l'étude de faisabilité. Les municipalités recherchent présentement les six millions \$ nécessaires pour réaliser l'idée.

La piste, qui serait installée sur une route parallèle au boulevard Sainte-Anne pour une bonne partie du trajet, permettra aux visiteurs d'admirer les jolis coins de Beaupré sans affronter les camions et les voitures.

Les travaux ne pourraient vraisemblablement débiter avant le printemps prochain et s'amorceraient dans le secteur de Saint-Tite-des-Caps.



Le ministre des Transports, Jacques Brassard, s'est symboliquement installé dans une grue mécanique, hier, pour annoncer le début des travaux sur le boulevard de la mort.

VAL-BÉLAIR

Raynald Jean échoue

Il n'a pas réussi à faire annuler le rapport de la commission d'enquête

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ **QUÉBEC** — Raynald Jean, l'ancien directeur des travaux publics à Val-Bélair, a échoué dans sa tentative de faire annuler le rapport de la commission d'enquête qui a justement servi à son congédiement.

Le juge Jacques Dufour, de la cour supérieure, a refusé d'émettre l'injonction interlocutoire demandée par M. Jean contre la ville de Val-Bélair, le maire Claude Beaudoin, les conseillers Emmanuel Côté, Claude Beauré et Roger Naud, ainsi que la firme d'avocats Pothier Delisle. Par cette demande, M. Jean cherchait à faire déclarer nul, invalide et illégal le rapport de la commission d'enquête créée par la Ville pour enquêter sur de présumées irrégularités, impliquant le maire Beaudoin.

Rappelons que le conseil de Val-Bélair, lors de sa séance du 21 juillet, adoptait une résolution pour former une commission spéciale composée de trois membres du conseil. Cette commission avait pour mandat d'enquêter sur les allégations de Raynald Jean, selon lesquelles des membres du conseil, des fonctionnaires et des employés de la Ville avaient bénéficié d'avantages. À la même séance, le conseil décidait de laisser M. Jean à son poste, mais de le limiter dans ses tâches.

RAPPORT ACCABLANT

Un mois plus tard, la commission livrait un rapport accablant contre le directeur des travaux publics. Au début de septembre, voyant que les choses n'allaient pas bien pour lui, M. Jean s'adresse à la cour supérieure pour obtenir une injonction qui empêcherait la Ville de prendre des sanctions contre lui tant que la commission municipale du Québec n'aurait pas rendu jugement sur la décision de la ville.

Le juge Dufour a entendu la cause le 15 septembre et avait suggéré à la Ville d'attendre sa décision avant de

statuer sur le sort de M. Jean. Dans son jugement, le magistrat dit avoir appris que Val-Bélair a congédié purement et simplement M. Jean le 17 septembre, soit deux jours après l'audition. « Je dois dire que cette précipitation à congédier M. Jean me surprend pour ne pas dire qu'elle m'étonne », écrit le juge.

TROIS MOTIFS

Pour refuser d'émettre l'injonction, le juge invoque trois motifs. En droit, on ne peut émettre une injonction pour faire obstacle à l'exercice d'une fonction par une personne morale de droit public, ce qui est le cas d'une ville. Également, une injonction est émise lorsqu'il n'y a pas d'autres moyens de rendre justice à celui qui la demande. Or, le juge constate que M. Jean s'est adressé à la commission municipale. Il s'agit là d'un recours suffisant et efficace pour rendre justice à M. Jean, note le juge Dufour, à titre de deuxième motif.

Enfin, les avocats de la Ville ont soumis que le seul préjudice subi par l'ancien directeur des travaux publics en attendant la décision de la commission municipale est d'ordre pécuniaire. Le juge accepte cette prétention comme troisième motif, et cite la cour d'appel selon laquelle une perte monétaire est remédiable. En fait, si la commission municipale donnait raison à M. Jean, la Ville serait dans l'obligation de lui verser son salaire rétroactivement à la date de son congédiement.

Le procureur de M. Jean, M^{re} François Marchand, n'avait pas encore décidé, hier, s'il portera le jugement en appel.



Raynald Jean



Claude Beaudoin

À la recherche d'un nouveau dentiste?

Cliquez à la bonne adresse
www.lesoleil.com

et prenez contact avec des spécialistes sur mesure

LES POÊLES À BOIS
BLAIS inc.

76, boul. Blais Est
Berthier-sur-Mer
(Québec) G0R 1E0
À 30 minutes des ponts,
sortie 364



- Reproduisons le Poêle Royal;
- Restauration de poêles de toutes marques;
- Vente de pièces pour la plupart des poêles à bois.

Tél. et téléc.: (418) 259-2527

Le supermarché de l'AUTOMOBILE le lundi

avis

Nouvelle représentante officielle

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis que madame Madeleine Côté agit depuis le 13 juillet 1998 comme représentante officielle du parti Rassemblement populaire de la municipalité de Québec en remplacement de monsieur Yvon Fitzback.



Le Directeur général des élections du Québec

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1 800 461-0422

AILES
LES AILES DE LA MODE

HOMME

PÉRIODE DE REPOS

C'est le temps de se la couler douce avec les tenues tout confort de Nautica.

Allié des journées fraîches d'automne, blouson

248 \$

Enfilé en deux temps trois mouvements, pull à col montant à glissière

98 \$

Passe-partout 4 saisons, jean

79 \$

nautica

Je me fais plaisir



Service de magasinage personnalisé

Vous manquez de temps et vous désirez être conseillé? Les Ailes vous offre gratuitement les services d'un conseiller mode pour vous bâtir une garde-robe.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 PLACE STE-FOY (418) 652-4537

JE SUIS UNIQUE



Sillery tient à sa police et à ses pompiers, dit Shoiry

ROBERT FLEURY
Le Soleil

SILLERY — Le maire de Sillery, Paul Shoiry, tient à l'autonomie de son service de police et de lutte aux incendies. Il l'a répété, hier, alors qu'il sollicitait un deuxième mandat et présentait son équipe d'Action Sillery. « Il n'y a pas d'ententes de services prévues avec Québec ou Sainte-Foy pour les quatre prochaines années », a-t-il précisé, sauf pour le support « de part et d'autre » en cas de besoin. Paul Shoiry promettait de remettre

en état les infrastructures de rues et d'assainir l'administration publique, il y a quatre ans.

« Nous avons investi entre un million et un million et demi par année », dit-il. « Les travaux prioritaires ont été réalisés ». L'état du réseau d'aqueduc et d'égout est connu, l'échéancier déterminé, dit-il.

M. Shoiry n'est pas peu fier d'avoir réussi à éviter les augmentations de taxes malgré un transfert de responsabilités gouvernementales de l'ordre de 1,3 million \$ l'an dernier, sur un budget total de 18,8 millions \$. Il parle

de rationalisation, de réorganisation, assurant que la dette de Sillery a diminué de 3,1 millions \$ en quatre ans.

Il réfute les arguments de son ancien collègue, Charles Godbout, à l'effet qu'il a épuisé et démotivé les employés en s'immisçant dans l'administration de la Ville de Sillery.

« Nous avons fait ces changements avec la collaboration des employés. Il y a beaucoup de faussetés dans ce qui a été dit », affirme Paul Shoiry. Robert Delaney se dissociant des propos de son ancien collègue Godbout.

L'équipe Shoiry est composée de trois conseillers sortants, Robert Delaney et Lucie Bigué d'Action Sillery. Simon Morency, élu sous la bannière de l'équipe Scherrer, a rallié son parti. Parmi eux, seule M^{me} Bigué a de l'opposition. Elle devra affronter Yvan Cossette dans le 4 (Saint-Georges).

Les trois nouveaux venus auront de l'opposition, dont deux conseillers sortants. Renée de Billy devra affronter le conseiller indépendant sortant François Lamarre dans le district 2 (Saint-Patrice) pendant que Daniel Tardif se présentera contre Charles

Godbout dans le 5 (Saint-Joseph). M. Tardif s'était présenté comme indépendant en 1994 mais avait été battu.

Pour sa part, Nadia de Toni affrontera l'indépendant Denis Moreau dans le 6 (Sainte-Marie). Le conseiller actuel, Yves Bourassa, ne sollicite pas d'autre mandat.

Parmi les dossiers à surveiller, un sujet de discorde entre le conseiller Robert Delaney et le maire Paul Shoiry, les cases de stationnement manquantes du Centre médical Sillery, rue William. Mais le maire dit n'en fera pas un enjeu électoral!

avis Nouvelle autorisation

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé à compter du 8 septembre 1998 le parti « Action Sillery » de la municipalité de Sillery, Monsieur Nathaniel B. Findlay agit comme représentant officiel de ce parti.

Le Directeur général des élections
du Québec

Pour plus de renseignements,
composez sans frais 1 800 461-0422

Le supermarché de
l'AUT USAGÉE
LE SOLEIL

le lundi
dans nos
annonces classées
Véhicules classés
par catégories de prix



Le centre d'hébergement pour personnes âgées du Jeffery Hale inaugurerait, hier, une grande terrasse extérieure aménagée à l'arrière de l'ancien hôpital, avec vue sur les Laurentides.

Le nouveau Jeffery Hale se porte bien

MARIE CAOUPETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'urgence du Jeffery Hale n'a jamais été aussi achalandée cette année. Si les tendances observées se maintiennent ce sont 18 000 personnes qui se présenteront à cette urgence en 1998.

Cela représente une augmentation de 26% par rapport à la clientèle qui avait été accueillie durant la dernière année où l'hôpital avait encore la vocation d'un centre de soins de courte durée. La clientèle, qui avait grimpé de 20% l'an dernier, est toujours en croissance.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette clientèle n'est pas composée majoritairement de personnes âgées vivant dans les environs mais plutôt de familles et d'adultes dans la force de l'âge qui proviennent d'un peu partout, dit Johanne King, directrice générale par intérim. Les 500 ambulances qui se rendent à l'urgence ne représentent que 1% de l'achalandage.

Selon M^{me} King, c'est la rapidité du service, l'accueil chaleureux et le type de services offerts, qui se situent à mi-chemin de la clinique privée et du gros hôpital qui séduisent la clientèle. L'urgence peut évaluer et traiter les patients ou, encore, les mettre sous observation dans l'un des six lits disponibles. La présence des services de laboratoire et de radiologie permet, par exemple, à un patient de vérifier rapidement s'il fait une pneumonie, explique-t-elle. Le Jeff reçoit aussi beaucoup de cas de phlébotomie et d'antibiothérapie intraveineuse.

POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Par ailleurs, le centre d'accueil qui héberge 96 personnes âgées a complété les aménagements requis pour cette clientèle avec une immense terrasse extérieure cloîtrée. «e, au nord de l'édifice, que l'on inaugurerait hier.

Depuis la transformation de l'hôpital, il y a deux ans et demi, des salles d'eau, un salon communautaire et un salon d'esthétique ont été ajoutés sur les étages des résidents. Récemment encore, un petit appartement a été aménagé pour les familles qui veulent être près d'un résident durant les derniers jours de sa vie.

Fort apprécié, le centre d'hébergement a une liste d'attente de 16 mois. La clientèle est âgée en moyenne de 75 à 78 ans. 150 employés, principalement des préposés aux bénéficiaires, y travaillent. Le Jeff embauchait auparavant 550 personnes.

Les derniers changements que propose la Régie de la santé dans le réseau hospitalier ne toucheront pas le Jeff, selon Robert Dinan, président du conseil d'administration. La régie souhaite toutefois que le conseil d'administration fusionne avec celui de la résidence pour personnes âgées, St. Brigid Home. Certains regroupements de services pourraient en découler. Signalons que le centre d'hébergement du Jeff n'accueille que des francophones âgés, à une ou deux exceptions près, alors que le foyer St. Brigid est reconnu comme le centre d'accueil pour les anglophones de la région.

EN BREF

Fête d'automne à Maizerets

D'immenses jeux gonflables seront aménagés un peu partout sur le site. Tous les membres de la famille auront la chance de relever différents défis et pourront, de même, se mesurer à différents jeux d'épreuve et d'adresse, dont le défi radar, le mur d'escalade et la course élastique. De plus, un petit train se déplacera à travers les sentiers du domaine Maizerets et les enfants pourront explorer le parc. D'autre part, des mycologues amateurs cuisineront un potage aux champignons fraîchement cueillis et l'offriront gratuitement au public. Et quoi de mieux que de déguster de bons épis de maïs lors de cet événement automnal, à seulement 0,75 \$ l'unité.

SALON MODE BEAUTÉ SANTÉ



Du jeudi 24 au dimanche 27 septembre 1998
MAIL CENTRAL DE PLACE LAURIER

Tailleur en fourrure Denys inc., Mosaïque Design, Algo Québec inc., Jean-François Morissette Design International, Institut Canadien d'Implantologie (implants dentaires), Prothèses Orthèses Savard, Autrefois Saigon, Laser Visuel de Québec, L'Attitude Centre de Relaxation et Massothérapie, Exer-cycle inc., Claude Prévoist Audioprothésiste, La boîte à Coupe, Cosmétiques Mary Kay, de la Maison Créadici: Stéphanie Alexandre Uniformes, Trois P'tits Points, Vincent Nadeau designer, Alpha Design la Griffes, Dos à Dos, Pièces à conviction, Minou'scule, Lulu Berlue, Belle et Graine de Canaille.

À GAGNER

plus de 3 700 \$
en prix

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Téléphone: _____ Âge: _____

Veuillez déposer ce bulletin dans le baril de concours
situé sur le lieu de l'exposition dans le mail central,
d'ici le dimanche 27 septembre 1998.

Règlements du concours disponibles au kiosque d'information.



LE SOLEIL



La Baie • Future Shop • Sears • Sports Experts • Toys "R" Us • Zellers et 35 restos

RÉORGANISATION DANS LA SANTÉ

Infirmières désabusées

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Tristes, usées... et désabusées. Les infirmières de l'hôpital Saint-Sacrement voient leur hôpital se vider depuis trois ans; elles n'ont même plus la force de se révolter. « Nous avons tout donné, il y a trois ans. On y croyait tellement qu'on pouvait sauver notre hôpital. Maintenant, nous n'avons plus d'illusions », dit Jocelyne Pelletier, infirmière à l'urgence.

Comme ses collègues, M^{me} Pelletier juge avec cynisme la volte-face de la Régie régionale qui a décidé de reconfigurer le réseau hospitalier de la région. Le CHUQ formé il y a trois ans, est amputé de l'hôpital Saint-François-d'Assise. Deux autres hôpitaux seraient intégrés au réseau universitaire, Laval et l'Enfant-Jésus. Le CHA, auquel appartenait Saint-Sacrement (avec l'Enfant-Jésus), n'existe plus. Les décisions ne sont pas prises définitivement. Elles le seront le 5 novembre, après une consultation de deux jours, les 14 et 15 octobre.

Les infirmières ont fini par avaler la pilule de ce premier et difficile « mariage » avec l'Enfant-Jésus. De sorte qu'une deuxième union avec Saint-François-d'Assise ne leur dit rien qui vaille. Parce qu'elles n'ont guère plus d'affinité avec cet établissement qu'elles n'en avaient avec l'Enfant-Jésus. « On est comme usées. Nous avons perdu confiance », laisse tomber Jocelyne Pelletier.

Depuis trois ans, tous les services, financiers, ressources humaines, administratifs de Saint-Sacrement ont été fusionnés avec ceux de l'En-

fant-Jésus. On formait un hôpital, dans deux bâtiments. Il faudra tout défaire.

« Je viens juste de m'entendre avec mes collègues de l'Enfant-Jésus pour la commande de matériel. J'ai besoin d'abaisse-langue. Je fais quoi? », dit M^{me} Pelletier pour illustrer combien les changements proposés par la régie « ça peut paraître comme des «gugus», mais c'est énorme » comme conséquences sur le personnel hospitalier.

DÉCEPTION À ST-FRANÇOIS

Les infirmières occupées à remplir leurs dossiers à l'accueil du B-7, l'aile d'obstétrique et de pédiatrie de Saint-François sont déçues. Depuis 20 ans qu'on parle d'un centre mère-enfant à Québec, elles ont vraiment cru que cette fois, ça y était. Que le CME serait à Saint-François. Depuis deux ans, les infirmières reçoivent une formation spécialisée en obstétrique, en prévision de l'arrivée du CME. « Ils dépensent de l'argent, puis ils se tournent de bord. Comme infirmière, je suis déçue. Comme contribuable, je suis choquée », dit l'une. « Les troupes sont démotivées », ajoute une autre.

Puisque Saint-François a perdu son statut universitaire, se demandent les infirmières, feront-elles encore partie des projets si le CME s'installe au CHUL?

À Saint-François, on garde un mince espoir, cependant. On compte sur la consultation des 14 et 15 octobre pour démontrer la faisabilité du centre mère-enfant à Saint-François. Dans ce dossier le syndicat des infirmières travaillera avec la direction du CHUQ.

Urgent besoin d'une
remise en forme?

Cliquez à la bonne adresse

www.lesoleil.com

et prenez contact

avec des

spécialistes

sur mesure

Tournez
la page
au PC

www.lesoleil.com

P E T I T E

COLLECTION MODE POUR LA FEMME

5 pieds 4 pouces et moins

LE JEANS
SUÈDE LAVABLE
159.95Coupé spécialement
pour nous, le pantalon
week-end par excellence
en suède souple, style jeans
droit, 5 poches. Noir, expresso,
kaki, marine. 6 à 16. Rég. 175.00Place Ste-Foy
Galeries de la Capitalela maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

CBV

au cœur
de la
culture
depuis
60 ansBonnes journées
de la culture
au 106,3 FMVendredi, les artisans
de la culture sont à l'honneur
à CBV Bonjour de 6 h à 9 h


106,3 québec

première chaîne

Radio-Canada

300 agents recherchés dans la région de Québec

Le service correctionnel canadien veut regarnir ses troupes

QUÉBEC — Le service correctionnel du Canada embauchera 1000 agents de correction supplémentaires au cours des trois prochaines années dont près de 300 dans la région de Québec.

Le service correctionnel de la région de Québec recherche des candidats intéressés à faire partie d'un ré-

pertoire pour des emplois d'agent de correction.

Il s'agira d'emplois permanents, déterminés (période d'emploi de plus de 90 jours) ou temporaires (période d'emploi ne dépassant pas 90 jours civils et pas plus de 125 jours de travail dans une année). Les postes sont si-

tués à Laval, Sainte-Anne-des-Plaines, La Macaza, Donnacona, Drummondville, Cowansville et Port-Cartier. Le salaire annuel est de 29 321 \$ à 38 960 \$.

Certains postes exigent la connaissance du français et d'autres, celle du français et de l'anglais. Les agents de

correction supervisent, surveillent et contrôlent les allées et venues des détenus dans un établissement et assurent la sécurité du périmètre. Ils les escortent à l'extérieur de l'établissement pour diverses raisons, entre autres, pour comparaître devant le tribunal ou pour subir un traitement médical.

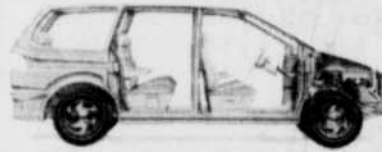
Les candidats intéressés à poser leur candidature peuvent obtenir plus de renseignements sur les exigences requises et les conditions de nomination en communiquant au (450) 967-3361 ou par courrier électronique à reshumex@videotron.ca.



SÉCURITÉ 5 ÉTOILES

La Sienna est la seule mini-fourgonnette 4 portes à obtenir une cote de 5 étoiles de la National Highway Traffic Safety Administration.

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS SÉCURITAIRE JAMAIS TESTÉE



Lors de tests de collisions graves, l'Insurance Institute for Highway Safety a classé la Sienna en tête de toutes les mini-fourgonnettes jamais testées.

Rentrer chez soi en toute sécurité.



Sienna CE 4 portes, bien équipée à compter de

26 858 \$*

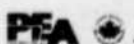
V6 de 194 ch, climatiseur jumelé et plus.

Au lieu de compter uniquement sur des tests de collisions frontales, Toyota a effectué des tests de collisions frontales déportées, situation plus réaliste en matière d'accident. Et cela à des vitesses plus élevées que celles imposées par les normes de l'industrie. C'est pourquoi l'Insurance Institute for Highway Safety des É.-U. a décerné une cote remarquable à la Sienna :

la meilleure mini-fourgonnette jamais testée. La Sienna, une mini-fourgonnette qui vous procure confort et réconfort.

SIENNA
LA QUALITÉ, C'EST LA LIBERTÉ

TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 ♦ www.toyota.ca



Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux. Toyota Canada s'engage à fournir une information complète sur la location-bail. Voyez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*P.D.S.F. de la Toyota Sienna CE 4 portes 1998 (ZF-19CS-A). Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

« Je suis devenu tout étourdi, engourdi »

Sébastien
Larochelle ne se
souvient de rien

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

QUÉBEC — Lorsque Vicky Parent a annoncé la panne d'essence, en pénétrant à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Sébastien Larochelle était incliné pour fumer de la cocaïne. En se relevant, il est « venu tout étourdi, engourdi ». Il ne se rappelle plus de la suite, pas plus que de son interrogatoire enregistré sur vidéo, quelques heures plus tard, à la Sûreté du Québec.

C'est tout ce que le jeune homme pouvait dire sur la façon dont il a poignardé à mort Vicky Parent et sa fille Kim, âgée de trois ans, en juillet 1996. Au sujet de son interrogatoire diffusé aux jurés cette semaine, il a dit : « C'est pas moé qui est là. Je me reconnais pas là-dedans, à part physiquement. »

Revenant sur la journée du 12 juillet 1996, l'accusé des deux meurtres prémédités a nié être parti de chez lui avec son couteau de type « Rambo ». Entre son réveil, à 11 h, et l'arrivée de Vicky Parent, à 14h15, il dit avoir consommé cocaïne et haschisch presque sans arrêt, de sorte que, comme d'habitude, il était « gelé ». À cette époque, a-t-il indiqué, il se droguait à longueur de journée et il était donc toujours « gelé ».

Lorsqu'il est monté dans la voiture conduite par Vicky Parent, celle-ci lui a donné quatre quarts de gramme de cocaïne. La jeune femme venait le « collecter » pour le compte de son ami, Jean Dupont.

Ce dernier estimait que Larochelle lui devait 2700 \$ alors que l'accusé ne se reconnaissait qu'une dette de 800 \$. Quoi qu'il en soit, le 12 juillet était la date limite pour le paiement des 2700 \$ et Larochelle avait affirmé qu'il les verserait à Vicky Parent.

En route vers la succursale du Groupe Investors, où l'argent de Larochelle avait été investi, l'accusé et Vicky Parent, celle-ci en conduisant, ont inhalé un premier quart de gramme. Lorsqu'il sort de l'établissement, Larochelle indique à la jeune femme qu'il a le chèque pour la payer mais, après être allé ensuite à sa succursale bancaire, il lui dit que le chèque est « gelé ». En fait, il n'avait qu'un chèque de 194 \$ reçu quelques jours plus tôt.

C'est alors que la jeune femme demande à Larochelle s'il veut aller faire des « commissions » avec elle à Sainte-Catherine. « Je faisais rien de mes journées, a-t-il déclaré. Ça me faisait quelque chose à faire... » Chemin faisant, toutefois, Vicky Parent menace Larochelle d'aller le « porter chez un gars » qui lui « brasserait la cage » pour qu'il paye sa dette de drogue.

Les deux jeunes gens n'en consomment pas moins un autre quart de gramme de cocaïne à deux. C'est alors que survient la panne d'essence. « Ça m'a fait comme: on est arrivé chez les gars », a commenté Larochelle en ajoutant qu'il s'est senti engourdi et étourdi.

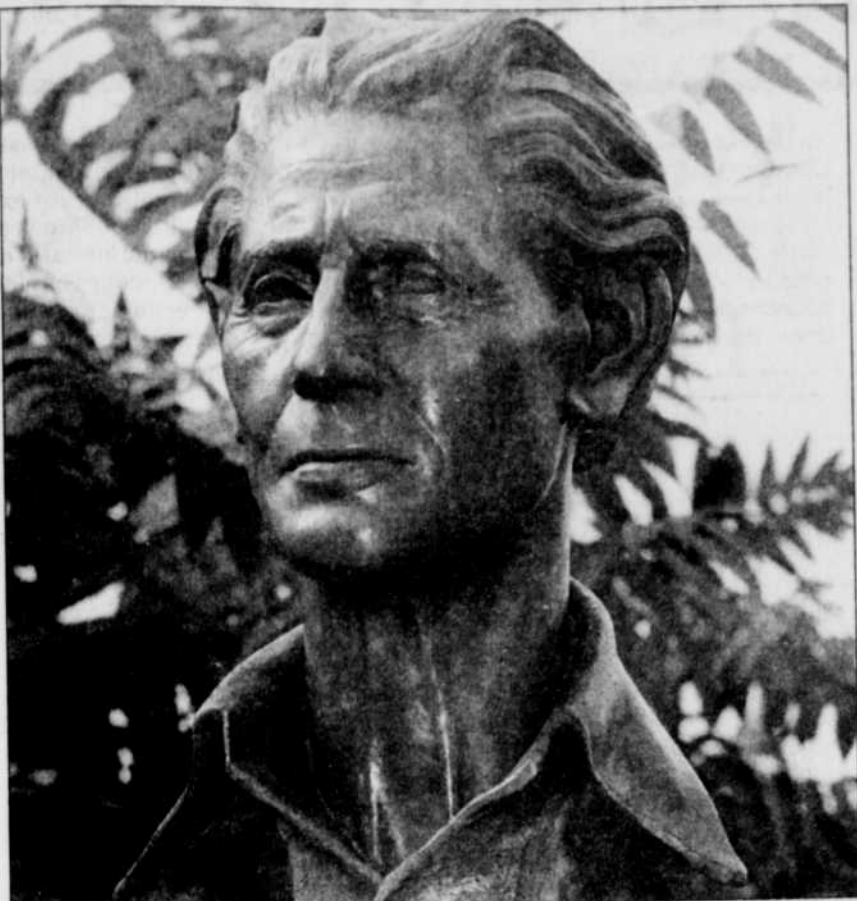
Ses premiers souvenirs se situent quelques heures plus tard, lorsqu'il s'est retrouvé le long de la clôture entourant la base militaire de Valcartier. Il y a inhalé un autre quart de gramme de cocaïne avant d'être intercepté par la police militaire. Il se souvient en outre d'avoir vu un autre couteau Rambo sous le siège de l'auto de Jean Dupont, conduite ce jour-là par Vicky Parent et dans laquelle sa fillette et elle ont été tuées.

En fin de journée, hier, le juge François Tremblay a ordonné la transcription du témoignage rendu par l'accusé, le 2 septembre, lors d'un voir-dire préparatoire au procès. La procureure de la Couronne, M^{me} Chantale Pelletier, commençait à faire ressortir plusieurs contradictions entre ce témoignage et celui rendu par Larochelle, hier.

Entre autres, il a affirmé hier qu'après l'appel de Vicky Parent, à 13h30, il ne s'était pas rendu dans sa chambre, où se trouvait son couteau Rambo. Durant le voir-dire, il a plutôt indiqué qu'il est demeuré dans sa chambre jusqu'à l'arrivée de la victime.

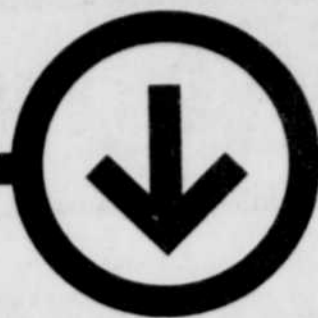
LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

En l'honneur de René Richard



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a dévoilé hier, un buste érigé à la mémoire du peintre du grand nord, René Richard, sur la promenade du Jardin Saint-Roch, au pied de la côte d'Abraham. Vidéotron, Dalshowa, la Fondation René-Richard et la Commission de la capitale nationale ont participé au financement de l'oeuvre du sculpteur Aslan. Le Jardin Saint-Roch fêtera ses cinq ans, demain, par une visite guidée du jardin de 12 h à 16 h, une clinique d'entretien préhivernal des végétaux et une exposition de photographies. Le Festival de musique sacrée de Saint-Roch assurera l'animation de l'événement. R. F.



Branchez-vous...

... en un clin d'oeil sur le plaisir. Laissez-vous guider en toute confiance dans l'extraordinaire univers COMPAQ, par un conseiller Click! spécialement formé, aux connaissances techniques et technologiques reconnues. Convivialité. Compatibilité. Efficacité. Rapidité. Fiabilité. Qualité COMPAQ. Toute la ligne des plus récents appareils sont à votre portée. À partir de seulement 60,51 \$/mois sur 36 mois. Chez Click! informatique, vous serez comblé. Venez nous voir... au PC!



En grande première
Le plus attendu
COMPAQ Presario 5050
est arrivé chez Click!

À partir de
60,51 \$/mois
sur 36 mois

Click!
informatique

654-0506
Télécopieur : 654-1426
2786, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy
www.mlogic.com/click



STONEHAM
**Deux
agresseurs
activement
recherchés**

Ils auraient fui
en direction de
Chicoutimi

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

STONEHAM — Tout est mis en oeuvre, à la Régie de police de la Haute-Saint-Charles, pour tenter de retrouver l'homme et la femme qui ont assommé, à coups de barre de fer, un homme de 68 ans qui leur faisait visiter son terrain. En plus d'émettre hier un portrait-robot des deux erapules, la police de la Haute-Saint-Charles est en mesure de croire que l'homme, âgé d'environ 33 ans, et la femme, qui doit faire entre les 35-40 ans, auraient pris la fuite en direction de la ville de Chicoutimi.



Portrait-robot du suspect

FAUX INTÉRÊT

C'est le 11 septembre que le couple, recherché maintenant pour tentative de meurtre a agressé le sexagénaire. Se disant intéressé par l'achat d'un terrain à Stoneham, le duo avait contacté le retraité pour qu'il lui fasse visiter son terrain. Sans savoir pourquoi, puisque rien ne lui a été dérobé, le vieillard a reçu des coups au visage par ce qui semble être une barre de fer.



Portrait-robot de la suspecte

Malgré ses blessures, il a pu fournir une bonne description de ses agresseurs.

DESCRIPTION

L'homme, aux yeux foncés et aux cheveux longs noirs, ferait environ 1,77m et serait autour de 80 kg. Quant à sa complice, qui a aussi de longs cheveux noirs, elle pourrait peser dans les 50 kg et mesurer 1m57. Au moment de l'attentat, elle était vêtue d'une longue robe fleurie. Les suspects pourraient être en possession d'une voiture des années 1983-85, rouillée, avec quatre portes de couleur foncée. L'enquêteur Paul Renaud espère une collaboration du public pour l'aider à mettre la main au collet des deux personnes recherchées. On peut téléphoner au (418) 845-6465 poste 2115.

la **PROMO**
MANTEAUX

Ouvert
le dimanche
de 12h à 17h



20%

de rabais
sur tous*
les manteaux
pour hommes
et dames
à prix courant
en magasin.



*Sauf les fourrures,
vêtements de ski,
Kanuk (coupon-rabais
du fabricant).

Bientôt!

**51 lofts
à louer**
(375 à 750 pieds carrés)
dans un édifice centenaire
entièrement restauré.



la liberté

Mail Centre-Ville
525-4841

Stationnement gratuit avec achat
• Place Cartier • Place Jean-Lesage • Hôtel Ramada
• Cineplex Odeon • Auto-Parc P.M.S.

*La liberté,
partenaire
de la revitalisation
Au Centre-Ville!*

LE QUÉBEC LE CANADA

Caucus d'urgence

Gendron convoquera les députés s'il sent qu'ils digèrent mal le remaniement ministériel

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le président de l'aile parlementaire du PQ, François Gendron, pourrait convoquer ses collègues députés en réunion d'urgence. Il n'hésitera pas à le faire s'il sent que plusieurs d'entre eux digèrent mal l'accession d'un non-élu au Conseil des ministres.

« On a déjà fait des caucus spéciaux à 24 heures d'avis », a déclaré François Gendron, hier, pour démontrer le sérieux de l'hypothèse.

Au lendemain de la cérémonie entourant le remaniement ministériel du gouvernement Bouchard, François Gendron a joué du téléphone. Il a appelé plusieurs députés pour sonder leurs entrailles.

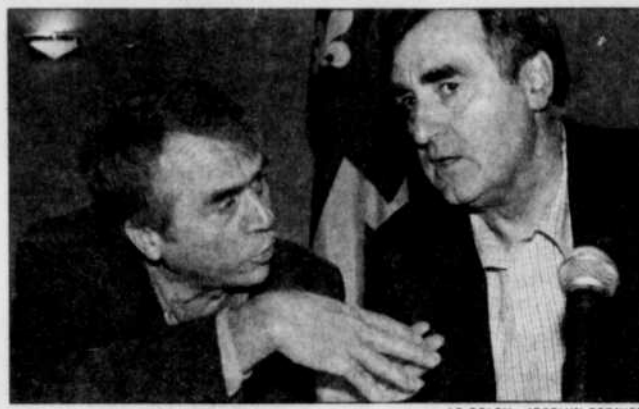
« Je suis capable d'exercer ma responsabilité de président du caucus, a-t-il ensuite affirmé au SOLEIL. Si je me rends compte qu'il y a lieu d'en discuter de façon collective, on convoquera une réunion. »

Mais François Gendron ne se résoudra à cette possibilité qu'en toute dernière solution. En effet, un caucus pré-sessionnel de l'aile parlementaire du Parti québécois est déjà inscrit à l'agenda. Il doit avoir lieu les 8 et 9 octobre à Bécancour.

En tenir un avant révélerait un grave malaise. Or, aucun élu ne le souhaite vraiment. Les députés interrogés hier par LE SOLEIL ont d'ailleurs minimisé l'absence d'une bonne partie d'entre eux à la cérémonie marquant le remaniement.

Le président du caucus et d'autres députés ont nié avoir boudé la cérémonie en raison de la nomination de François Legault au poste de ministre de l'Industrie et du Commerce. Certains sont même revenus sur leurs commentaires de la veille.

« Est-ce que la nomination d'un non-élu amène des gens



François Gendron et Lucien Bouchard

à s'interroger? Oui et c'est normal sur le coup, rappelle François Gendron. C'est toujours comme ça. Il n'y a rien de plus légitime.»

Ce que François Gendron cherche maintenant à mesurer, c'est la profondeur et l'étendue de l'amertume.

S'il y avait de très nombreux absents, c'est surtout que les députés ont été traités en élus de seconde zone par les hautes instances du gouvernement, expliquait-on.

Les médias ont su à 18 h mardi que le remaniement aurait lieu le lendemain, à la même heure, au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Or, l'invitation n'est parvenue aux députés que mercredi après-midi.

Trop tard pour que plusieurs d'entre eux arrivent à temps dans la capitale. Le président de l'aile parlementaire lui-même est arrivé à Québec à 20 h. La cérémonie était terminée depuis une heure...

Au cabinet du premier ministre, on explique qu'il appartenait à la *whip* en chef du gouvernement, la députée Jocelyne Caron, de transmettre l'invitation à ses collègues. Or, elle même a reçu l'invitation du bureau du premier ministre autour de midi...

Yves Blais céderait son siège à François Legault

QUÉBEC (PC) — Le député péquiste de Masson, Yves Blais, réfléchit actuellement à son avenir. Sa démission possible pourrait rendre disponible cette circonscription de Lanaudière pour le nouveau ministre non élu de l'Industrie, François Legault.

« Je suis en période de réflexion et de discussion, a confié le député Blais à la *Presse canadienne*, hier. Rien n'est encore réglé, mais les discussions se déroulent de façon très humaine. »

Agé de 67 ans, M. Blais siège à l'Assemblée nationale depuis 1981. Militant souverainiste de très longue date, M. Blais s'était signalé avant son élection par une carrière reliée au secteur culturel: il était propriétaire-fondateur de plusieurs boîtes à chansons et théâtres.

Il a d'abord été élu comme député de Terrebonne, puis à compter de 1989, il a représenté le nouveau comté de Masson, né de la scission de Terrebonne.

Masson est considéré comme un château fort péquiste. Yves Blais l'a toujours emporté par des majorités considérables. Au scrutin de 1994, son avance était de 14 500 voix.

La circonscription de Masson est considérée comme un château fort péquiste

De plus, la circonscription a voté OUI à plus de 71 % lors du référendum d'octobre 1995 sur la souveraineté du Québec.

M. Blais a déjà été reconduit comme candidat péquiste pour le prochain scrutin, lors d'une assemblée d'investiture qui s'est déroulée le 4 mai.

« Mais je reconnais qu'il est important pour le gouvernement d'avoir en son sein une personne représentant

les milieux économiques et financiers », a dit le député Blais.

PEU TENTANTES

Peu d'autres circonscriptions de la région de Montréal pourraient paraître tentantes pour que le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce s'y porte candidat.

Les circonscriptions de Laprairie, de Marguerite-Bourgeois et de Vaudreuil sont vacantes. Mais les péquistes ont déjà désigné leur candidat dans Laprairie, tandis que celles de Vaudreuil, détenue jusqu'en mai par l'ex-chef de l'opposition libérale Daniel Johnson, et de Marguerite-Bourgeois, jusqu'à récemment représentée par Liza Frulla, apparaissent comme imprenables pour un candidat péquiste avec des proportions d'électeurs non francophones de 30 % dans Vaudreuil et de 55 % dans Marguerite-Bourgeois.



Le nouveau ministre pourrait bien se faire élire avant l'élection générale.



Elaine Summers, un inspecteur du Bureau de la sécurité des transports, tient des fils provenant de l'appareil de Swissair.

L'industrie aérienne savait, mais n'agissait pas

L'appareil de Swissair était bourré des controversés fils en Kapton

HALIFAX (PC, AFP) — L'industrie de l'aviation au grand complet, incluant les autorités en matière de réglementation, entretenait depuis longtemps des inquiétudes au sujet d'un type controversé d'isolant à fils électriques dont était muni le MD-11 de Swissair qui s'est abîmé au large de la Nouvelle-Écosse, le 2 septembre.

C'est du moins ce que semblent démontrer plusieurs lettres et rapports internes obtenus par la *Presse canadienne*, qui suggèrent que la sécurité de l'isolant polyimide aromatique a été remise en question à maintes reprises par l'industrie de l'aviation depuis un incident survenu en 1973 à bord d'un L-1011.

L'isolant, fabriqué par DuPont et connu sous le nom de Kapton, a été banni de plusieurs avions des forces armées américaines il y a plus de 10 ans, mais est encore largement utilisé dans la fabrication d'avions de ligne, incluant des MD-11 comme celui de Swissair.

Invoquant des problèmes entourant la composition et le coût de ce genre de recouvrement à fils, le directeur de l'ingénierie électronique de Trans World Airlines, W.B. Clark, faisait savoir à la compagnie Boeing, en 1977, que sa compagnie s'objecterait fermement « à toutes les utilisations proposées de ce genre de fil dans les avions futurs ».

« Les problèmes de fonctionnement de ces fils ne sont pas excessifs en chiffres absolus, mais il est arrivé que certains de nos avions aient été mis hors de service pour un à trois jours. Dans un cas, les fils ont provoqué un incendie entraînant des dégâts considérables », avait écrit M. Clark.

La marine américaine a décidé de laisser tomber l'utilisation du recouvrement en polyimide aromatique dans les années 1980 lorsqu'il fut découvert qu'il résistait très mal à la chaleur et à l'humidité extrême que l'on retrouve en mer.

Les spécialistes en filage et câblage ont comparé l'expérience de la marine à un canari qui descend dans une mine de charbon, soulignant le fait que plusieurs autres services des forces armées avaient emboîté le pas et que les transporteurs aériens devraient éventuellement faire de même.

L'agence américaine de l'aviation, dont les directives sont souvent suivies même à l'extérieur des États-Unis, avait produit une étude en 1988 selon laquelle les fils imbibés d'eau étaient susceptibles de provoquer des courts-circuits.

Mais plusieurs spécialistes de la question soutiennent qu'il en coûterait beaucoup trop cher de remplacer les 260 kilomètres de fils que l'on retrouve à bord des MD-11.

D'autres maintiennent toutefois que certaines mesures faciles à implanter peuvent prévenir le genre de problème qui aurait contribué à l'écrasement de l'avion de Swissair. Par exemple, il serait possible d'identifier les zones à risque dans l'avion, de remplacer seulement une partie du filage et de montrer aux techniciens la bonne manière de manipuler ces fils.

CONTRÔLEUR RETROUVÉ

Par ailleurs, une découverte effectuée hier pourrait éclaircir les circonstances de l'accident. Les équipes de recherche travaillant sur le site de l'accident ont récupéré un petit contrôleur électronique de moteur.

Ce contrôleur pourrait fournir des informations précieuses sur les dernières minutes du vol, les deux boîtes noires déjà retrouvées n'ayant enregistré aucune donnée.

La pièce électronique récupérée mercredi est un petit dispositif installé sur chaque moteur, qui garde en mémoire certains paramètres de vol et est alimentée en électricité de façon autonome. Il fonctionne tant que le moteur tourne.

Il est assez endommagé, mais les enquêteurs espèrent malgré tout qu'il contient encore des données utilisables pour donner certains indices concernant les derniers instants du vol.

Martin accusé de « vol »

Il soulève la grogne en voulant prendre le contrôle des surplus de l'assurance-emploi

■ OTTAWA (PC) — En dépit des accusations de vol que lui ont collées employeurs et travailleurs, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a esquivé, hier, les questions portant sur l'intention du gouvernement fédéral de s'emparer officiellement du surplus de l'assurance-emploi.

Bien que le désir d'Ottawa d'ajouter un surplus à ses revenus mijote depuis plusieurs mois, les esprits commencent à s'échauffer en raison du fait que le gouvernement fédéral prépare actuellement son budget de février 1999.

Pressé de toute part de réduire l'impôt des particuliers et de réinvestir dans le système de santé, M. Martin a formulé une proposition cette semaine, devant le conseil des ministres, visant à permettre à son gouvernement de mettre la main sur le surplus, a rapporté hier le *Globe and Mail*.

Cela permettrait à Ottawa de contourner une exigence juridique l'obligeant à réduire les primes d'assurance-emploi que versent employeurs et travailleurs du pays.

Les primes sont déterminées chaque automne et M. Martin a déjà indiqué qu'elles ne seraient pas diminuées cette année, malgré un énorme surplus d'environ 6 milliards \$. L'an dernier, les primes n'avaient été réduites que de 20 cents pour chaque tranche de 100 \$ de gains assurables, ce qui avait déçu plus d'un employeur.

PAS DE CONFIRMATION

Ni M. Martin ni ses conseillers n'ont voulu confirmer la proposition du ministre, geste que des leaders mécontents du monde des affaires prédisent depuis le printemps dernier.

Mais les déclarations du ministre selon lesquelles le gouvernement fédéral

continuerait d'adhérer à une approche équilibrée semblent suggérer qu'Ottawa ne cessera pas de se servir du surplus de l'assurance-emploi pour boucler les budgets, abaisser les impôts et subventionner des hôpitaux.

Si le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Russell MacLellan, a déclaré hier qu'il voulait voir cet argent aller à la santé, son homologue albertain, Ralph Klein, préférerait une réduction des primes.

M. Martin a déclaré il y a quelques mois que le surplus — estimé à 20 milliards \$ pour avril prochain — avait contribué à embellir la situation économique du gouvernement fédéral.

ENRAGÉS

Ceci en enrage plusieurs. « Nous sommes tous d'accord avec une réduction de l'impôt des particuliers, mais c'est de le faire à partir du surplus de l'assurance-emploi qui nous dérange », a affirmé M^{me} Joyce Reynolds, de l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires.

Le vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Garth Whyte, a dit que les employeurs et les travailleurs subventionneraient une baisse générale des impôts.

Le surplus de l'assurance-emploi a toujours été intégré aux revenus d'Ottawa, mais le geste du cabinet pourrait officialiser ce qui se faisait de façon officieuse.



Paul Martin

Il pourrait contourner une exigence juridique

Charest accuse le gouvernement de manipuler les chiffres

SAINTE-FOY (PC) — Le gouvernement «manipule» les chiffres pour faire croire qu'il va atteindre le déficit zéro, a soutenu hier le chef libéral Jean Charest.

Commentant la dernière Synthèse des opérations financières rendue publique hier par le ministre des Finances Bernard Landry, M. Charest a évalué qu'il ne fallait pas en croire les données.

«Je souscris à la thèse de M. Parizeau qui voit dans ce gouvernement de la ma-

nipulation. Il manipule les chiffres et les attentes dans le but de pouvoir mieux mettre la table pour le déficit zéro», a-t-il dit à l'occasion d'une réunion de son groupe parlementaire.

M. Charest et le porte-parole libéral en matière de finances, le député de Laporte, André Bourbeau, ont cru découvrir dans le document du mi-



Jean Charest

nistère des Finances deux données qui le fausseraient. D'une part, la provision pour mauvaises créances au ministère de l'Éducation a crû de 584%. D'autre part, la provision pour les mauvaises créances au ministère du Revenu est en hausse de 136%. Rien n'explique cette hausse subite et inattendue, croient MM. Charest et Bourbeau.

«À moins que M. Landry — en fin de compte — ait prévu que les revenus de l'État vont baisser et comptabilise les mauvaises créances à l'avance. C'est un vieux truc pour qu'on baisse les attentes», a dit M. Charest.

Le chef libéral s'est également étonné que le gouvernement établisse ses prévisions pour l'année financière 1998-1999 uniquement à partir des données recueillies pendant les trois premiers

mois de l'année. «C'est trop tôt dans l'année pour le faire, d'autant plus que les prévisions de croissance économique sont à la baisse», a-t-il dit.

Le précédent gouvernement libéral avait lui aussi en 1988 effectué des prévisions à compter des chiffres des trois premiers mois de l'année. Mais c'était parce que cette année-là, l'économie était particulièrement florissante et laissait présager une année record, a expliqué M. Charest.

EN BREF

Amende de 10 000 \$ pour Segal

L'équipe de Hugh Segal, candidat à la direction du Parti conservateur, a écopé une amende de 10 000 \$ pour avoir enfreint les règles de décorum d'un débat, samedi. Cette amende a été imposée par le comité de sélection pour le leadership, qui a également prévu une pénalité de 2500 \$ pour l'homme d'affaires montréalais Michael Fortier. Le porte-parole de M. Segal, Tim Ralfe, a indiqué que le candidat en appellera de la décision. L'amende a été imposée parce que les militants portaient des écharpes et des chapeaux jaunes et violets ainsi que des t-shirts ornés du logo de M. Segal pendant le débat télévisé de Drummondville. (PC)

Échec d'Ottawa

Un tribunal canadien a donné raison à un ancien officier de l'armée lettonne pendant la Seconde guerre mondiale contre le gouvernement fédéral qui cherchait à lui enlever sa citoyenneté canadienne, l'accusant d'avoir menti sur son passé, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Justice. La cour fédérale du Canada, dans un verdict rendu mercredi, a estimé que le gouvernement n'avait pas réussi à prouver hors de tout doute que Peteris Vitols, 83 ans, avait menti sur son passé pour obtenir la citoyenneté canadienne, en 1950. (PC)

Les préposés manifestent

Les 75 préposés au stationnement de Montréal qui ont été suspendus en marge du scandale des vignettes VIP ont manifesté hier devant l'hôtel de ville. Ils ont marché, pancartes en main, et accompagnés de leur famille, pour dénoncer les suspensions dont ils sont victimes. De son côté, le comité exécutif de la ville de Montréal a fait savoir que ce n'est que la semaine prochaine qu'il examinera les recommandations de congédiement des préposés au stationnement. Ce délai est rendu nécessaire en raison du nombre important d'employés suspendus qui ont demandé à être entendus par les autorités du Service des travaux publics. (PC)

Denis Paradis s'en prend à Québec

Le député libéral fédéral de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, a laissé entendre, hier, que Québec n'aurait pas distribué la totalité des 150 millions \$ qu'Ottawa lui a versés à titre d'avance pour défrayer les coûts de la tempête de verglas. Cependant, le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, grand argentier du gouvernement fédéral, ne l'a pas appuyé dans ses allégations, ni explicitement ni implicitement. (PC)

Économisez et envollez-vous avec nos milles de récompense AIR MILES^{md} à la Baie!

Originales et toujours populaires!

Aubaines mystère

SAMEDI 26 SEPT. :
OUVERTURE
À 8 H 30; ET
DIMANCHE 27 SEPT.
À 10 H

Aujourd'hui plus samedi 26 septembre
et dimanche 27 septembre.

10 % à 50 % de rabais

25 % à 50 %
de rabais
Sélection d'articles
à prix ordinaire!

10 % à 25 %
de rabais
Presque tous les articles
à prix ordinaire, de solde
ou de liquidation!

25 %
de rabais
Tous les gros électroménagers
Beaumar[®] à prix ordinaire
Gras électroménagers, rayon 627.

SOIRÉE BEAUTÉ FIESTA MEXICAINE
la Baie Place Fleur de Lys
Le mardi 29 septembre, de 18h à 21h,
au rayon des produits de beauté

AU PROGRAMME
• Stations de maquillage automnal
• Primes et surprises
• Animation par des Mariachis
• Goûter à la mexicaine
• Démonstrations
• Offres spéciales
• Prix de présence
Laissez-passer: 10\$ (en vente aux comptoirs beauté)
Deductible de votre premier achat de 10\$ ou plus (avant taxes)
de produits de beauté effectué durant la soirée.
Au plaisir de vous compter parmi nous!



MON MAGASIN
MON STYLE
DEPUIS 1670

Veillez consulter votre carte Aubaines mystère, ou l'une de celles offertes en magasin, pour connaître les exceptions, le détail et le règlement. Les offres spéciales sont exclues des offres des Aubaines mystère. Le lumignon en cristal à la mémoire de Diana, Princesse de Galles est exclu des Aubaines mystère. Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera remis pour les articles des Aubaines mystère et des offres spéciales.

Les taxes seront exclues lors du calcul des milles de récompense AIR MILES^{md} à la Baie. ^{md/mc} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES^{md} International Holding N.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES^{md} signifie milles de récompense AIR MILES^{md} à moins que le contexte n'implique autre chose.

www.meduse.org

meduse en automne

591, rue De Saint-Vallier Est

26-27 septembre 1998

de 13h30 à 17h

Journées de la culture

- Six salles d'exposition
- Performances en direct
- Théâtre télématique
- Diffusion vidéo
- Démonstration de techniques de l'estampe
- Visite d'atelier de menuiserie
- Exposition photographique sur l'histoire de la côte d'Abraham
- Visites guidées et bien d'autres surprises

Fonds de l'Autoroute de l'Information

LE JARDIN DE SAINT-ROCH 5 ANS DÉJÀ

Le samedi 26 septembre 1998

Venez profiter de ce magnifique jardin public au coeur du centre-ville

- Visite guidée du jardin
- Conseils d'entretien pré-hivernal de vos plantations par des spécialistes de la Ville

Prenez connaissance des projets en train de remodeler le paysage urbain de Saint-Roch

- Exposition photographique commentée

Une ambiance de fête assurée grâce au Festival de musique sacrée de Saint-Roch

Un rendez-vous à ne pas manquer entre 12 h et 16 h

En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain.

VILLE DE québec

Paul Martin savait Il nie avoir été impliqué dans le congédiement de Bernard Dussault

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, Paul Martin, savait qu'il existait certains « problèmes de gestion » concernant l'actuaire en chef Bernard Dussault avant qu'il ne soit congédié.

M. Martin a cependant nié avoir été directement impliqué dans le congédiement de M. Dussault qui, quelques semaines plus tard, devait présenter un rapport sur la solvabilité du Régime de pensions du Canada.

Diane Ablonczy, critique du Parti réformiste, a dit croire que le congédiement s'est fait pour des raisons politiques.

« Je n'ai donné aucune opinion, a déclaré M. Martin. On ne m'a pas demandé d'opinion et même si on l'avait fait, je n'en aurais pas donné. » Bernard Dussault a été congédié le

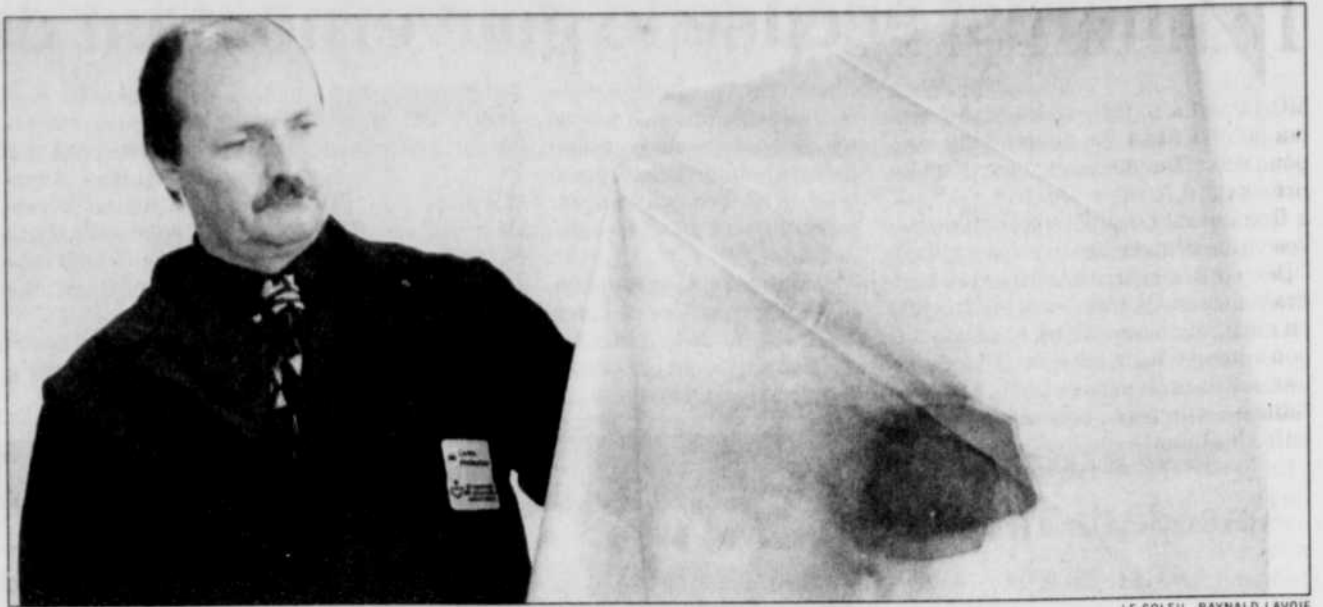
28 août par John Palmer, surintendant des institutions financières, après avoir refusé de remettre sa démission.

Le ministre Martin dit qu'au cours de la fin de semaine du 22 août, il a appris que M. Palmer « avait l'intention de

confronter » M. Dussault. Le ministre des Finances dit qu'il a appris trois jours plus tard que M. Dussault avait refusé de démissionner. À l'extérieur de la Chambre, mercredi, M. Martin avait peu à dire sur les

problèmes qui ont précédé le licenciement de M. Dussault, s'en tenant à la déclaration faite la semaine dernière par le bureau du surintendant. Les problèmes, a dit le ministre, « n'étaient pas liés à sa compétence actuarielle. Il s'agissait de divergences d'opinions ayant trait à la gestion. »

Dussault a été congédié le 28 août



Le « test du drap blanc » sur ce véhicule a révélé 38 % d'opacité. Ce sont les particules de gaz respirables émises par les véhicules mal entretenus.

Un pas vers une meilleure qualité de l'air

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — André Bélisle croit que le bon Dieu n'y est pour rien. Un degré de moins, c'est de la neige qui serait tombée sur la Montérégie en janvier. Deux degrés de plus, ç'aurait été de la pluie. Le verglas, selon le président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), c'est une manifestation de l'effet de serre causée en grande partie par les émissions des véhicules automobiles.

Se présentant comme un écolo « qui ne mange pas de foin et n'a pas la peau verte », André Bélisle s'est réjoui, hier, de la décision des 23 Centres d'estimation du Québec d'adhérer au programme « Un air d'avenir », un projet-pilote dont le mandat est de préparer le terrain à l'instauration d'un programme permanent et obligatoire d'inspection et d'entretien des véhicules automobiles au Québec.

« T'es pas obligé de réinventer le monde pour créer un programme d'inspection. Les garages, les équipements, les techniciens sont là. Il suffit d'utiliser les ressources du milieu », lance le coloré président de l'AQLPA, à l'issue d'une conférence de presse tenue conjointement avec le président du Centre d'estimation de la Capitale Ouest, Jean-Pierre Turcotte, et le D^r Pierre Lajoie, de la Direction de la santé publique de Québec.

Selon M. Bélisle, un véhicule léger sur quatre ne rencontre pas les normes de qualité de l'air au Québec. « En réalité, c'est presque un sur trois, précise-t-il. Et c'est 47 % des véhicules lourds, un véhicule sur deux. Les premières victi-

mes de cette pollution, poursuit-il, c'est toute la population qui respire ces émissions. Les deuxièmes, ce sont les mécaniciens qui réparent les systèmes défectueux. »

Ancien monteur de ligne dans la construction qui a passé sa vie en forêt, André Bélisle estime que le Québec est 10 ans en retard dans la mise en place d'un programme d'inspection des véhicules automobiles. « En Ontario, les véhicules qui émettent une pollution visible sont passibles d'amendes et d'une inspection obligatoire », a-t-il noté, rappelant que la Colombie-Britannique avait déjà son programme, de même que 38 États américains et plusieurs pays d'Europe.

Tout en reconnaissant que la qualité de l'air est bonne, même très bonne, dans la région de Québec, le D^r Lajoie s'est dit convaincu qu'un programme de contrôle des émissions permettra de prévenir les problèmes respiratoires associés à la pollution atmosphérique. « Les parti-

cules respirables peuvent causer de l'irritation, de la toux, des expectorations, de même qu'une augmentation des infections respiratoires et des maladies chroniques », a-t-il indiqué. La pollution automobile coûte 40 M \$ en soins de santé au Québec, selon les chiffres du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Pour illustrer les traces laissées sur les poumons par les émissions polluantes, les techniciens du Centre d'estimation La Capitale Ouest ont procédé au « test du drap blanc » sur un véhicule lourd, test qui consiste à mesurer l'opacité de la fumée sortant du tuyau d'échappement. « Voyez le beigne noir laissé sur le drap et imaginez les traces sur les poumons des automobilistes qui roulent derrière ce véhicule », a lancé le président de l'AQLPA.

Chaque année, les 3,5 millions de véhicules à moteur qui sillonnent les routes du Québec crachent 14 millions de tonnes de polluants dans l'atmosphère. Une voiture bien entretenue, par contre, pollue moins qu'une cigarette.

C'est en novembre que l'AQLPA remettra au gouvernement son rapport sur les résultats de son projet-pilote, « Un air d'avenir », qui a permis la tenue de 75 cliniques d'inspection volontaire et gratuite à travers la province. L'objectif d'un programme de contrôle est de réduire de 25 % la pollution atmosphérique des véhicules inspectés.

Une voiture bien entretenue pollue moins qu'une cigarette

ARTISANAT D'HAÏTI

CENTRE MISSIONNAIRE AUXILIAIRES FRANCISCAINES

1210, CHAMPFLEURY (2e étage), LIMOILLOU (QUÉBEC) G1J 4L4 (Près Hôpital de l'Enfant-Jésus)

Tél.: (418) 667-7537

Nous avons de belles sculptures sur bois de beaux masques en bois de belles crèches de belles peintures Cassettes vidéo d'Haïti Cassettes audio Livres de Mgr Margron Livres de recettes créoles: recettes typiques d'Haïti Cartes de souhaits Articles religieux

ÉPINGLETTES DU GRAND JUBILÉ DE L'AN 2000 CALENDRIERS 1999 arrivés

PHOTOCOPIE 1 à 49 copies • 10¢ 50 copies et plus • 05¢ FAX • 50¢



HEURES D'OUVERTURE:

Lundi fermé
Mardi au vendredi 13h à 16h30
Samedi et dimanche 11h à 16h

Visa, MasterCard, Paiement Direct acceptées

Merci de nous aider à les aider!

Les joies de l'hiver...

en spécial à **89⁹⁵ \$**



Ensemble John Max

Épargnez 40 \$ sur cet ensemble polyvalent, pour jouer dehors en tout confort ou simplement pour pelleter... parce qu'on y échappera pas.

Tailles petit à 2XL.

Jusqu'à **50%**

au rayon de liquidation du manufacturier

Vêtements isolés et accessoires pour le plein air, directement du manufacturier Hommes • Femmes • Enfants Modèles pour fortes tailles (jusqu'à 4XL)



710, rue Bouvier, Québec 622-1340
2053, St-Jean-Baptiste, Chicoutimi 549-3857

Ça va faire du bruit!

Notre 7^e événement instrumental les 24, 25, 26 et 27 septembre

LE PLUS VASTE CHOIX D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN SOLDE À QUÉBEC neufs et usagés

Une fantastique collection de pianos acoustiques, électroniques et claviers, ainsi que des guitares, amplis, batteries offerts dans une gamme de marques réputées.

- BALDWIN
- CHICKERING
- KORG
- PANASONIC
- ROLAND
- KRANICH BACH
- SAMICK
- STEIGERMAN
- TECHNICS
- YAMAHA
- WURLITZER

Denis Musique, en collaboration avec les fabricants, vous les offre à

PRIX DÉRISOIRES

4 JOURS SEULEMENT

Jeudi 24 sept., 9h à 21h
Vendredi 25 sept., 9h à 21h
Samedi 26 sept., 9h à 17h
Dimanche 27 sept., 10h à 17h

Payable dans 6 mois ou 12 versements égaux sans intérêt
Autres possibilités de financement sur place



DENIS MUSIQUE

Pas de commerçant, s.v.p.
740, boul. Charest Est, Québec
522-4784

La manifestation pour l'anglais vire en concours d'insultes

MONTRÉAL (PC) — Le piquetage devant le magasin Eaton du centre-ville de Montréal pour des affiches en anglais, commandé par le président d'Alliance Québec, William Johnson, a finalement dégénéré en concours d'invectives entre deux camps.

Des contre-manifestants se sont présentés, drapeaux du Québec ou des patriotes en main, et chaque camp est resté de son côté des barrières devant le magasin Eaton, chaque côté de la rue Sainte-Catherine, avec les policiers entre les deux.

Environ 300 manifestants anglophones s'étaient d'abord rassemblés au square Phillips pour entendre le discours de l'organisateur William Johnson, le même texte qu'il avait lu la veille aux journalistes lors de sa conférence de presse. Jusque-là, la manifestation était quasi ennuyeuse.

Mais devant Eaton, la manifestation n'avait plus rien à voir avec la langue d'affichage et est devenue un concours d'insultes entre fédéralistes orthodoxes et nationalistes radicaux, les

uns chantant « le Québec aux Québécois », les autres entonnant l'hymne national du Canada en anglais seulement.

Quelques oeufs ont volé, notamment à proximité du militant anglophone Howard Galganov, qui n'a pas été atteint, contrairement à la cravate de son garde du corps.

Mais c'est surtout la hargne qu'on sentait chez les quelques dizaines qui sont restés dans chaque camp, après 19h, une fois l'organisateur William Johnson parti.

PLUIE D'INJURES

Assholes, Quebecers racists and fascists, Three time losers (trois fois perdants) We want English all over the place, Separatists, go home, Go get some beer, entendait-on chez les anglophones qui insultaient les francophones sur l'autre trottoir.

« Mange de la marde », « L'Ouest c'est par là », « Montréal français », répliquaient les francophones.

Après les avoir laissés longuement s'invecti-

ver, les policiers ont finalement décidé de les disperser peu après 19h30. La manifestation avait débuté vers 18h.

La scène faisait presque sourire puisqu'un cinéma juste en face affichait les films *Disturbing Behavior* (comportement dérangeant), *Out of Sight* (hors de la vue) et *The Avengers* (les vengeurs).

Juste à côté, le Super Sexe affichait ses néons de femmes presque nues et une femme se fai-

sait paisiblement donner une permanente chez Tops Coiffure, au second étage surmontant les manifestants. La présence des policiers était bien visible, à pied, à cheval et en voiture.

À l'origine, la manifestation organisée par Alliance Québec avait pour but d'obliger Eaton à ajouter des affiches en anglais dans son magasin du centre-ville de Montréal. Une autre manifestation du même type doit avoir lieu à 18h aujourd'hui et à 11h demain.

Quelques
oeufs ont
volé vers
Howard
Galganov

avis Nouvelle autorisation

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé à compter du 1er septembre 1998 le parti « Vision Val-Bélair » de la municipalité de Val-Bélair. Monsieur Jean-Pierre Fleury agit comme représentant officiel de ce parti.



Le Directeur général des élections
du Québec

Pour plus de renseignements,
composez sans frais 1 800 461-0422

Pluie d'éloges pour Mandela



Nelson Mandela a eu droit à une longue ovation à la Chambre des communes, hier.

OTTAWA (PC) — Dans un long discours d'adieu émouvant, au Parlement, le président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, a eu droit, hier, à une véritable pluie d'éloges de la part des députés et dignitaires.

Prenant la parole pour la deuxième fois au Parlement, c'est en véritable héros qu'il a été reçu. Le Parlement vibré d'applaudissements et l'émotion était à fleur de peau. Tous les yeux étaient rivés sur l'homme d'État qui a réussi à briser les chaînes de l'apartheid après avoir passé 27 ans en prison.

« On dit souvent que le monde d'aujourd'hui compte trop peu de héros, a lancé le premier ministre Jean Chrétien dans un discours solennel. C'est peut-être vrai. Mais aujourd'hui, nous sommes en présence d'un véritable héros de notre temps. Rares sont les personnes à notre époque, voire au cours des siècles, qui ont incarné comme vous l'esprit de liberté qui habite en chacun de nous. Votre lutte a été une inspiration pour les hommes et les femmes de partout qui ont à coeur la liberté. »

Frère à 80 ans mais souriant, M. Mandela a tenu à remercier le Canada pour l'avoir appuyé dans sa lutte contre l'apartheid. Le gouvernement de Brian Mulroney avait incité la communauté internationale à lancer une campagne de sanctions contre l'Afrique du Sud pour l'exhorter à démanteler son système d'apartheid.

« Lorsque j'étais devant vous en 1990, c'était à titre d'un combattant pour la liberté privé de la citoyenneté dans son propre pays qui cherchait votre appui en faveur d'une transition irréversible à la démocratie », a déclaré hier M. Mandela sous le regard de dignitaires admirateurs.

« Aujourd'hui, je suis devant vous à titre de représentant élu du peuple sud-africain pour vous remercier, encore une fois, dans notre lutte pour mettre fin à notre oppression », a-t-il enchaîné sous un tonnerre d'applaudissements.

M. Mandela a rappelé que le Canada et l'Afrique du Sud avaient « marché main dans la main » pour faire avancer les droits de la personne. En même temps, il a exposé les risques de la globalisation.

Pour une réduction des taxes municipales

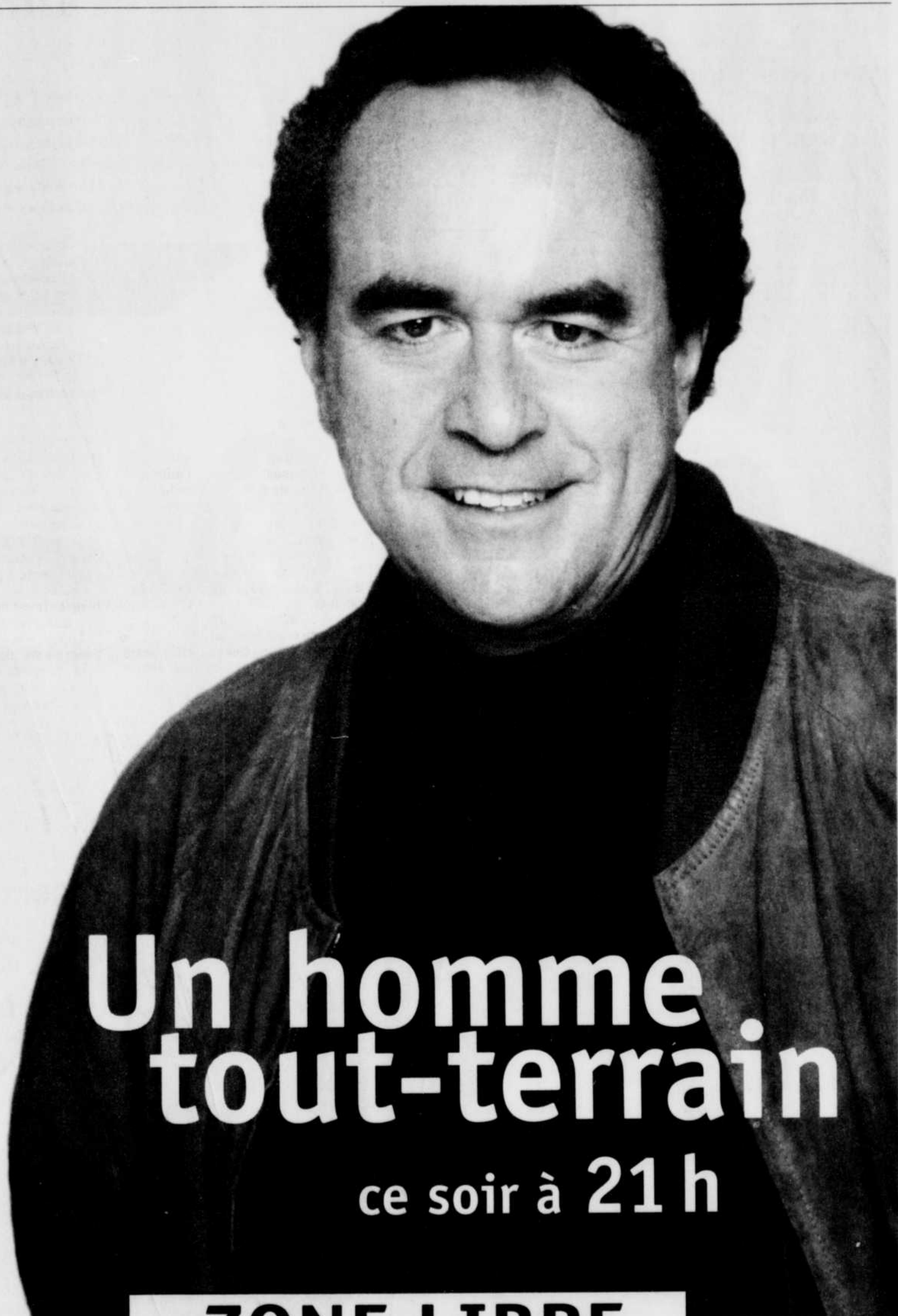
QUÉBEC (PC) — Les commissions scolaires du Québec souhaitent être en mesure d'augmenter leur part de l'assiette fiscale à même les économies qui pourraient être réalisées par des rationalisations dans le secteur municipal.

Hier, devant la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales, le président de la Fédération des commissions scolaires, André Caron, appuyé par l'ensemble des dirigeants scolaires des régions de Québec et Chaudière-Appalaches a, ni plus ni moins, demandé qu'on force une baisse des taxes municipales pour en faire profiter les commissions scolaires.

« La rationalisation des finances publiques, a expliqué M. Caron, doit passer avant tout par une rationalisation au niveau des municipalités, que ce soit dans leur nombre, leur gestion ou dans leur mode de fonctionnement. « Cette rationalisation va amener des économies, a-t-il poursuivi, dont une partie devra nous revenir. La réforme doit commencer par une réduction de la facture municipale. »

La FCSQ a rappelé que la marge de manoeuvre pour des besoins locaux de services en éducation est inexistant. Déjà, 62 des 69 commissions scolaires ont atteint le plafond de 35 cents du 100 dollars d'évaluation imposé en 1990. Ce que les élus du monde scolaire veulent, c'est l'abolition du plafond de l'impôt foncier.

Dans son mémoire, la FCSQ a notamment souligné que l'absence de volonté de la majorité des municipalités et les efforts timides de certaines d'entre elles pour rationaliser leur gestion, ou encore pour se regrouper, ne doit pas être récompensée en leur permettant d'assumer des responsabilités gérées « de façon adéquate par les commissions scolaires ».



Un homme tout-terrain

ce soir à 21 h

ZONE LIBRE

Réalisation-coordination : Luc Paradis

Jean-François Lépine vous amène ce soir dans la province du Kosovo, au coeur de la guerre civile. Vous y verrez des images inédites sur les réfugiés et sur les manoeuvres de la police serbe.



L'information à Radio-Canada
centrée sur la vie




VOICI LA CAMRY

SOLARA



Amusez-vous.

Vous avez oublié comment vous amuser vraiment ? Eh bien, que dites-vous de ce tout nouveau coupé sport ? Il est équipé d'un puissant moteur V6 de 3 litres et 200 ch, de sièges enveloppants en cuir, d'un système audio JBL à 8 haut-parleurs, de freins antiblocage et d'une suspension à calibrage sport. Il est chaussé d'attrayantes roues en aluminium, et il est fin prêt à vous faire redécouvrir la notion d'amusement. Pour plus de renseignements : 1 888 TOYOTA-8  www.toyota.ca

 **TOYOTA**



Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux canadiens. P.D.S.F. pour la Camry Solara SLE 1999 à moteur V6 (modèle CF22PP-BB à transmission automatique montré) 34 055 \$. P.D.S.F. pour la Camry Solara SE à 4 cylindres (modèle CG22PP-AA à transmission automatique) à partir de 26 245 \$. Immatriculation, assurance, taxes, frais de transport et de préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre concessionnaire.

LE MONDE

Rushdie, un homme... libre ?

Téhéran se dissocie de la mise à prix de la vie de l'écrivain

■ (D'après AP et AFP) — « On dirait que tout cela est bien fini. » De l'avis de l'écrivain Salman Rushdie, la décision du gouvernement iranien de se dissocier de la prime offerte pour son assassinat signifiait l'annulation de sa condamnation à mort et « la liberté ». Dans un geste hautement symbolique pour le régime islamique, le ministre iranien des Affaires étrangères, Kamal Kharazi, a en effet annoncé hier que son gouvernement désavouait la prime de 2,5 millions \$ offerte pour la tête de l'auteur des *Versets sataniques*.

« Le gouvernement se désolidarise de toute récompense qui a été offerte à ce sujet », a déclaré Kharazi, après une rencontre avec son homologue britannique Robin Cook, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Même si Téhéran se refuse pour l'instant à lever la condamnation à mort qui pèse sur Salman Rushdie, ces déclarations apparaissent comme une étape importante dans cette voie. « Ces assurances devraient rendre possibles des relations plus constructives entre le Royaume-Uni, et je suppose l'Union européenne, et l'Iran, et l'ouverture d'un nouveau chapitre dans nos relations », s'est félicité Robin Cook, en annonçant que la Grande-Bretagne était prête à reprendre ses relations diplomatiques avec l'Iran et à échanger des ambassadeurs.

Le 14 février 1989, l'ayatollah Khomeiny avait signé une fatwa (décret religieux) qui proclamait que l'écrivain britannique avait blasphémé l'Islam dans son roman *Les versets sataniques*, crime puni par la peine de mort en Iran. La Fondation Khomeini, une organisation proche du régime iranien, avait offert alors une récompense de 2,5 millions \$ pour la tête de Rushdie.

Cette condamnation a contraint l'écrivain

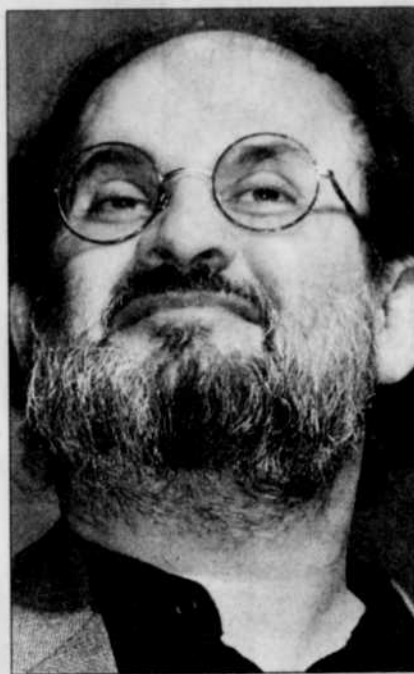
d'origine indienne à la clandestinité la plus totale depuis dix ans. Pour des questions de sécurité, il n'a pu s'installer plus que quelque temps au même endroit, est toujours accompagné de gardes du corps, doit prévenir une semaine à l'avance s'il envisage d'aller quelque part, circule à bord d'une voiture blindée, protégé par un système perfectionné de sécurité, qui coûte 1,68 million \$ par an aux contribuables britanniques.

GROUPUSCULES SANS IMPORTANCE

Interrogé sur la possible opposition de fondamentalistes face à cette décision, Salman Rushdie a simplement rétorqué: « Tout ce que je peux dire est que ceci a été fait en Iran de manière consensuelle et qu'il ne semble pas y avoir d'opposition dans le pays » sur la position des autorités. « Seuls quelques ultras installés en Grande-Bretagne, membres de groupuscules prétendent ce genre de choses, mais cela n'a pas du tout d'importance. Le fait est qu'après dix années, quelque chose d'extraordinaire vient de se produire. »

Plusieurs organisations islamistes basées à Londres n'ont d'ailleurs pas tardé à réagir, en soulignant que la fatwa était toujours en vigueur et ne pouvait être révoquée par le gouvernement iranien. « Rushdie ne devrait pas se réjouir de l'accord annoncé, sa vie est toujours en danger », a déclaré le dirigeant du « Parlement musulman » (non élu), organisation islamiste pro-iranienne basée à Londres. À son avis, l'accord entre Londres et Téhéran était simplement de nature commerciale. « L'Iran et la Grande-Bretagne voulaient rétablir leurs relations diplomatiques pour pouvoir reprendre leurs relations commerciales, les deux pays ont simplement essayé de trouver des mots pour se satisfaire mutuellement. »

Un autre dirigeant islamiste, du mouvement Al-Muhajiroun (l'Exilé), a exprimé un point de vue similaire. « Dieu a prononcé cet ordre et seul Dieu peut le révoquer », affirme-t-il, ajoutant que la seule voie pour Rushdie était désormais « le repentir ».



Salman Rushdie estime que seuls quelques groupuscules sans importance s'opposent à la décision de Téhéran. Tout a été fait en Iran de manière consensuelle, et il n'y a pas de contestation, dans le pays, de la position des autorités, dit-il.

« Rushdie ne devrait pas se réjouir de l'accord annoncé, sa vie est toujours en danger », répliquent les mouvements islamistes

Question de symbole

(D'après AFP) — À la tête de l'Iran depuis août 1997, le président modéré Mohammad Khatami s'efforce de rompre l'isolement diplomatique de son pays. L'annonce hier par Téhéran de se dissocier de la prime sur la vie de Salman Rushdie constitue néanmoins une décision difficile sur un sujet hautement symbolique.

Le geste risque de faire des remous tant tout ce qui touche directement ou indirectement à la fatwa est sensible et polémique en Iran. À preuve, ni Khatami ni son chef de la diplomatie, le ministre des Affaires étrangères Kamal Kharazi, n'ont remis en cause la validité de la fatwa sur le plan religieux, préférant lâcher du lest sur la prime, considérée comme un aspect particulièrement scandaleux de l'affaire.

Le prédécesseur de Khatami, Ali Akbar Hachémi-Rafsanjani, pourtant réputé pragmatique, n'avait jamais osé aller aussi loin, se contentant de répéter que cette prime était offerte par la fondation Khomeini ne dépendant pas de l'État, sans s'en dissocier explicitement. Le quotidien conservateur *Tehran Times* réaffirmait encore hier que cette fondation « est un organisme privé qui n'est pas contrôlé par le gouvernement ». Cet argument n'avait toutefois jamais convaincu les diplomates et observateurs étrangers.

Même si son budget est indépendant de celui de l'État, le chef de cette fondation, l'ayatollah Hassan Sane'i, l'un des plus hauts dignitaires religieux iraniens, est directement nommé par la première personnalité du régime, le guide Ali Khamenei, dont les observateurs à Téhéran attendent la réaction avec impatience. Mais, fait peu connu, l'ayatollah Sane'i est également proche politiquement du président Khatami, comme lui issu de la gauche radicale iranienne et comme lui autrefois très proche de l'ayatollah Khomeiny.

Cette proximité politique — Sane'i avait même appelé à voter pour Khatami l'an dernier — pourrait expliquer que le président ait été mieux placé que son prédécesseur pour obtenir un assouplissement sur cette question épineuse.

La nouvelle a été diffusée hier par la télé d'État iranienne, mais celle-ci a passé sous silence la décision de Téhéran de se démarquer de la mise à prix de la tête de l'auteur des *Versets sataniques*.

Clinton: troisième round

WASHINGTON (AP et AFP) — Après le rapport Starr et la vidéo, c'est l'heure du troisième round pour le président américain Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky. La commission judiciaire de la Chambre des représentants a confirmé hier qu'elle se prononcera dans la première semaine d'octobre sur l'ouverture d'une enquête préalable à une éventuelle procédure de destitution du président, tandis que des masses de nouveaux documents dans l'affaire pourraient être rendus publics ces prochains jours.

La commission se réunit aujourd'hui pour décider de rendre publics les témoignages des collaborateurs et amis de Bill Clinton. Les presses du Congrès pourraient être submergées par ce nouveau « déluge » de documents dès lundi soir. En outre, le juge Susan Webber Wright à Little Rock pourrait également décider aujourd'hui de publier des documents de l'affaire aujourd'hui classée de Paula Jones, qui accusait le président de harcèlement sexuel.

Reste à la Commission judiciaire de faire le tri de ce qui doit encore être publié, parmi les 65 000 pages de documents bruts livrés par le procureur indépendant Kenneth Starr. Y figurent notamment les transcriptions des confidences de Monica Lewinsky enregistrées par Linda Tripp, et quatre messages laissés par Bill Clinton sur le répondeur de l'ancienne stagiaire.

UN LONG PROCESSUS

À la suite du rejet par le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, de tout compromis avec les démocrates, la commission judiciaire de la Chambre des représentants pourrait voter le 5 ou le 6 octobre une résolution proposant formellement l'ouverture d'une enquête. Celle-ci se prononcerait le 8 ou le 9 octobre.

« ...ceux qui mènent la charge contre Clinton sont parmi les pires ennemis des droits des femmes », disent d'influents porte-parole féministes

Ce processus pourrait donc prendre des semaines, voire des mois, car la Chambre a déjà prévu d'achever sa session parlementaire le 9 octobre, les élus

devant rentrer chez eux pour faire campagne pour les élections du 3 novembre qui renouvelleront l'ensemble de la Chambre et le tiers du Sénat.

En cas de nécessité, Newt Gingrich se réserverait toutefois le droit de rappeler la Chambre sortante pour une session d'urgence avant janvier. Mais il apparaissait hautement improbable qu'une telle assemblée puisse se prévaloir de la légitimité nécessaire pour décider de l'avenir de Bill Clinton.

FEMMES ET CLINTON, MÊME COMBAT

Pendant ce temps, plusieurs organisations féministes ont invité hier les Américaines à faire pression sur les membres du Congrès afin qu'ils renoncent à lancer une procédure de destitution contre le président.

« Certains de ceux qui mènent la charge contre Clinton sont parmi les pires ennemis des droits des femmes », soulignent dans une déclaration commune Betty Friedan, l'une des principales personnalités du mouvement féministe américain, Patricia Ireland, présidente de l'Organisation nationale des femmes (NOW) et Dorothy Height, du Conseil national des femmes noires, ou Sheila Coates, présidente des Femmes noires unies pour l'action. Les adversaires du président ont des priorités politiques et feront souffrir les femmes bien après que le scandale aura quitté les premières pages des journaux », ajoutent-elles.

Les organisations féministes estiment que le bilan des républicains à la Chambre des représentants depuis que Newt Gingrich en est le speaker est « un désastre total pour les femmes ». Selon elles, « le spectre d'une présidence Gingrich est encore plus terrifiant ».



Une zone dévastée de République Dominicaine, non loin de Punta Cana.

Georges épargne Cuba mais reprend des forces en direction de la Floride

■ LA HAVANE (AP et AFP) — Le cyclone Georges s'est finalement montré assez clément hier en parcourant la moitié orientale de l'île de Cuba, mais pourrait reprendre des forces dans les eaux chaudes du détroit de Floride avant de se lancer à l'assaut de l'État américain. Selon les spécialistes, le cyclone devrait garder son cap ouest-nord-ouest durant les prochaines heures pour frapper, dans le courant de la journée, les côtes américaines, où les préparatifs battent leur plein. Si les prévisions météo se maintiennent, Georges pourrait être le pire ouragan à frapper le sud de la Floride depuis Andrew, en 1992, qui avait fait 26 morts et causé quelque 25 milliards \$ de dommages.

Les citoyens déferlent vers les refuges de Miami

Les météorologues prévoient des vents de 170 km/h sur la Floride dès ce matin, une vitesse qui pourrait atteindre les 200 km/h lorsque Georges se dirigera vers le golfe du Mexique, vraisemblablement dimanche.

L'alerte de niveau 2 a été déclenchée dans le sud de la Floride, au lendemain de l'évacuation des habitants de l'archipel des Keys, des îles à peine

au-dessus du niveau de la mer. Les autorités locales estiment que 10 000 des 80 000 résidents permanents de la région ont préféré rester chez eux. Selon des témoins, c'est la première fois qu'autant de résidents décident d'obéir à l'ordre d'évacuation. Un couvre-feu a été décrété à Key West pour empêcher les personnes ayant refusé d'évacuer la région de subir les assauts du cyclone.

Les autorités ont aussi recommandé une évacuation volontaire concernant environ 690 000 personnes vivant sur quelque 500 km de zones côtières, tant du côté de Fort Lauderdale que de Tampa Bay, tandis qu'une alerte à la tornade a été lancée pour la région nord de Key Largo et dans le comté de South Dade.

Déjà, selon des habitants, des vents violents ont parsemé les rues de troncs d'arbres. Peu de restaurants de Miami Beach sont restés ouverts et les refuges, notamment des écoles secondaires, se remplissent rapidement.

Par prudence, la NASA a même ordonné que la navette *Discovery*, qui doit emporter, le 29 octobre, l'ancien

astronaute John Glenn dans l'espace, soit remise dans son hangar géant de Cap Canaveral, hier soir.

FUREUR MEURTRIÈRE

La furie de Georges a été particulièrement meurtrière à Haïti (42 décès) et en République Dominicaine (125 morts), notamment à San Juan de la Maguana, au sud de Santo Domingo, où le débordement du barrage de Sabatena et détruit sept villages.

Cuba a bénéficié du bouclier constitué par les hautes montagnes d'Hispaniola, brisant l'élan de la tempête. Le passage du cyclone, qui a quitté l'île vers 18 h, après avoir traversé la province septentrionale de Ciego de Avila, a néanmoins provoqué la mort de deux personnes lorsque des câbles électriques ont été abattus par des rafales de vent.

Les secouristes étaient même obligés de mettre en garde la population contre le faux sentiment de sécurité inspiré par l'absence de vents violents. Ils attirèrent notamment l'attention sur les possibles inondations et les dangers de glissements de terrain.

LE PLUS GROS ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE!

L'ÉVÉNEMENT

**APPRÉCIATION
DU CLIENT**

Leon

Gratuit!
Refraisissements

**SAMEDI
ET
DIMANCHE
SEULEMENT!**

C'est notre façon de vous dire « Merci » d'avoir magasiné chez Léon!

DES ACHATS BRÛLANTS!

Nous avons réduit nos prix sur des articles dans chaque département, ce qui signifie pour vous d'incroyables économies!



Réfrigérateur de 18,1 pi³
2 tablettes pleines largeur 2 compartiments
dans la porte avec rangement pour
contenant d'un gallon, 2 bacs transparents
pour légumes.



Chaise à bras
de style
classique
(Mauve, vert ou bleu)

Super Achat!
249\$ TABOURET
GRATUIT



Incroyable futon-lit!
Comprend un matelas de 8 po. et 2 coussins.

Dînette de
5 morceaux
Style contemporain
comportant une
table et 4 chaises.

Super Achat!
299\$

TV stéréo
de 27 po.
Télécommande
multi-marques,
600 lignes de
résolution.



Super Achat!
699\$

Canapés à compter de 399\$
Fauteuils à compter de 199\$
Unités murales à compter de 109\$
Dînettes 5 morceaux à
compter de 299\$

Chambres à coucher 4 morceaux
à compter de 499\$
Matelas à compter de 99\$
Canapés-lits à compter de 399\$
Télé 25 po. à compter de 479\$

Minisystèmes 3 CD à compter de 279\$
Frigos format familial à compter de ... 679\$
Cuisinières nettoyage facile à
compter de 499\$
ET BEAUCOUP PLUS D'AUBAINES EN MAGASIN!

250,000\$

de magnifiques ameuble-
ments en prix seront
attribués lors des tirages
horaires dans chacun des
magasins participants!

2 MODALITÉS DE PAIEMENTS INCROYABLES!

**ABSOLUMENT AUCUN ACOMPTE!
MÊME PAS LES TAXES!**

PLUS! Rien à payer pendant

**UN
AN!***

Sur tous les meubles! Tous les électroménagers!
Tous les électroniques!
AUCUN ACOMPTE! AUCUN INTÉRÊT!
AUCUN PAIEMENT MENSUEL!

VOTRE
CHOIX!

Ou étalez vos paiements

**JUSQU'À
L'AN
2000!****

Sur tous les meubles! Tous les électromé-
nagers! Tous les électroniques!
AUCUN ACOMPTE! AUCUN INTÉRÊT! 16 PAIEMENTS
MENSUELS ÉGAUX

PLUS! 5 GRANDS
PRIX!†

Vous pourriez gagner 1 des 5 bons d'achats d'une valeur
de 3000\$ chacun de Léon!

PLUS! SUPER
GRAND PRIX!†

Vous pourriez gagner un bon d'achat
de 10,000\$ de Léon!

Ameublements! électroménagers! électroniques! C'est votre choix! Aucun achat requis!

Il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'apporter dans un des magasins participants pour avoir une chance de gagner l'un des nombreux prix. Aucun achat nécessaire.



LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS

VANIER



RUE CHABOT
BOUL. WILFRID HAMÉL

100, rue CHABOT
à proximité des
Halles Fleur de Lys
VANIER
683-9600

STE-FOY



BOUL. HOCHÉLAGA
PLACE DE LA CITÉ
RUE BERNARDIN MOHIN
PLACE STE FOY
BOUL. LAURIER

Place de la Cité
2600, boul. Laurier
STE-FOY
657-6902

Nom M./Mme/Mlle _____

Adresse _____ App. No. _____

Ville _____ Provincial _____

Code postal _____ Téléphone() _____

Limite de 1 bulletin par famille. Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans.
Les employés de Léon et leur famille ne sont pas admissibles. Les bulletins
estampillés ou reproduits par action mécanique seront déclarés nuls.

*S.A.C. Le montant de l'achat ainsi que toutes les taxes applicables sort dûs un an après la date d'achat. **S.A.C. Le montant de l'achat ainsi que toutes les taxes applicables sort divisés en 16 paiements égaux. Un montant minimum d'achat
de 500\$ s'applique afin d'être qualifié pour les plans à paiements différés. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les items déjà soldés. †Vos chances de gagner au tirage horaire (maximum un prix par famille) ou le Grand Prix dépendent
du nombre total de bulletins de participation reçus.